VOL. XIV — BEAUCEVILLE, BEAUCE, P. Q., JEUDI 18 MAI 1922 — No 33

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS

Un an $1.50
Six mois 1.00
Etats-Unis 2.50

L'ECLAIREUR

TARIF DES ANNONCES

Mesure agathe: 14 lignes au pouce
Première insertion . . . . . $ .10
Deuxième insertion 05
Tarif spécial pour annonces à long terme.

"L'ECLAIREUR LTEE", propriétaire. — ORGANE DU DISTRICT DE BEAUCE — ED. FORTIN, directeur

UN PEU DE CIVISME

Mai est arrivé. C'est l'époque des embellissements. Un peu partout le prudent propriétaire fait rafraîchir la peinture de ses maisons; un autre voit à l'ornementation bien agencée de ses parterres; celui-là offre à la terre fertile la pousse de jeunes arbres; maints autres ornent même la chaussée de la rue d'un gazon verdoyant.

C'est bien ce que chacun doit faire pour rendre belles sa ville et ses rues. Bientôt l'été nous amènera toute une affluence de touristes, et nous devons avoir du civisme pour que l'étranger s'extasie devant la propreté de nos rues, la coquetterie de nos édifices et la verdoyante parure de nos rues.

Cependant, si nous voulons conserver un haut ton à l'apparence générale de notre ville, il sera bon de rappeler aux parents et aux maitres leur devoir de former l'esprit de conservation et de respect, chez leurs enfants, de tout ce qui est propriété privée ou publique. Il faut nécessairement que nos jeunes gens apprennent une bonne fois qu'il ne faut pas briser les jeunes arbres ni leur enlever des branches, passer sur les gazons fraîchement transformés, ne pas lancer de pierres dans les vitres des maisons, maculer les enseignes, les clôtures par de chétives entailles. C'est quand on est jeune qu'il faut se former des habitudes sages et pratiques.

Il convenait, je crois, au début de cette saison, d'attirer l'attention de tout le monde sur ce sujet. Que tous travaillent à l'embellissement de la ville et à une parfaite conservation de ce qui en constitue la beauté.

L'EXPOSITION ERABLIERE

L'exposition sucrière qui se tiendra à Beauceville le 21 et le 22 juin prochain promet déjà de remporter un beau succès. Les producteurs de sucre qui désirent concourir à cette exposition devraient commencer bientôt à envoyer leur demande d'inscription au secrétaire Monsieur Josaphat Roy de Beauceville. Il ne faut pas attendre à la dernière semaine de juin ce sera probablement trop tard.

Tous les cultivateurs de progrès devront se faire un devoir d'assister à cette grande convention. Elle sera intéressante et très instructive.

Depuis plusieurs années on demande à grand cris la classification des produits de l'érable. Cette classification se fera à cette exposition et il est probable qu'elle deviendra obligatoire dans un avenir rapproché.

Les sucriers de la province et en particulier ceux de la Beauce devront tous être à Beauceville le 21 et le 22 juin prochain.

En même temps que cette exposition se tiendra la convention de l'Association des Producteurs de sucre et de sirop d'érable purs, sous la présidence de M. le sénateur Gustave Boyer. Il y aura, à cette occasion, de nombreuses conférences, d'intéressants discours de prononcés et c'est non-seulement une chose nécessaire, mais un devoir pour nous cultivateurs de se rendre en grand nombre assister à cette fête agricole et sucrière.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE "LA SAUVEGARDE"

La Compagnie d'assurance-vie "La Sauvegarde", a tenu hier, dans ses bureaux de la rue Notre-Dame, sa vingt-deuxième assemblée générale annuelle.

Le rapport présenté par son président, M. G.-N. Ducharme, a démontré d'une façon saisissante les beaux progrès accomplis par cette compagnie durant 1921, en dépit de la dépression générale des affaires.

Dans son discours, le président a particulièrement souligné l'amélioration croissante en ces dernières années de la position financière de la compagnie, et a démontré, chiffres en mains, qu'aujourd'hui "La Sauvegarde" est dans une situation exceptionnellement brillante.

Nos lecteurs seront certainement intéressés à la lecture du rapport des opérations de "La Sauvegarde" que nous publions dans une autre colonne, car il ne faut pas oublier que cette compagnie est une institution essentiellement canadienne-française, non pas seulement de nom, mais par ses capitaux, ses assurés, sa direction, et par le grand nombre de ses représentants, dont les activités s'étendent partout où il y a des Canadiens-français.

L'assemblée s'est terminée par des votes de félicitations aux administrateurs, et immédiatement après, l'on a procédé à l'élection des officiers : M. G.-N. Ducharme a été réélu président pour la vingt-deuxième fois; les autres officiers étant l'honorable N. Pérodeau 1er-vice-président; M. Tancrède Bienvenu, 2ième vice-président; M. L.-N. Ducharme, secrétaire; l'honorable N.-A. Belcourt et M. C.-E. Taschereau, administrateurs adjoints; M. Jean Paquin, gérant des agences, et M. Théo. Marot, actuaire.

ON DEMANDE

Une servante sachant faire la Cuisine, de préférence une personne âgée, bons gages, pour une famille de 2 personnes seulement.

S'adresser à :

L'"ECLAIREUR."

NOS DEPENSES MILITAIRES

Le gouvernement de l'hon. M. King vient de donner une preuve de la sincérité de son programme au sujet des crédits de la milice. Voici, en peu de mots, ce qui en est et ce qui réjouira tous les vrais amis de l'économie, au Canada.

L'année dernière, les crédits de la milice furent de $11,954,178.75. Cette année, le gouvernement King a déjà diminué ces crédits à $10,788,400, ce qui représente une diminution de $1,165,778.75. Certains députés libéraux n'ont pas trouvé cette diminution suffisante. Restant logiques avec eux-mêmes, avec leur attitude passée, leurs déclarations et leur politique qu'ils croient sincèrement être dans l'intérêt général du Canada, ils ont demandé au ministre de la milice de diminuer davantage les dépenses militaires.

Celui-ci vient de se rendre à cette demande : à la diminution déjà substantielle de $1,165,778.75, il en ajoute une autre de $700,000 ; ce qui veut dire une diminution totale de $1,865,778.75, soit tout près de deux millions de dollars.

Et voilà comment les libéraux, dès leur première session, se mettent à l'oeuvre pour diminuer les dépenses militaires qui devront être graduellement ajustées à nos revenus et à nos besoins les plus pressants.

Il est facile de comprendre qu'un rouage comme celui de la milice canadienne ne peut être désorganisé par une diminution trop rapide et inconsidérée des dépenses qu'il entraîne. Le Canada a besoin d'une milice, tout comme une ville a besoin d'une police. Faut-il encore qu'elle soit mesurée à notre situation financière et aux réelles exigences de l'ordre et de la défense de notre pays.

De 1896 à 1911, en quinze ans, les libéraux, suivant le développement du Canada, ont augmenté les dépenses militaires de $5,000,000. De 1812 à 1914, avant la guerre, en deux ans, les tories ont augmenté nos dépenses militaires de $5,000,000., c'est-à-dire autant en deux ans que les libéraux en quinze ans. En 1914, donc, nos dépenses militaires s'élevaient à $12,000,000. Le but que doit poursuivre le gouvernement actuel est de revenir au chiffre raisonnable d'autrefois, c'est-à-dire à 6 ou 7 millions par année, ce qui est amplement suffisant pour les besoins du Canada.

Les libéraux qui ont demandé et obtenu une plus grande diminution dans les crédits de la milice, ainsi que le gouvernement qui a réalisé ce vieu, méritent donc d'être félicités.

Naturellement, les tories-impérialistes-militaires ont critiqué cette politique de bon sens et de saine économie.

Non moins naturellement, les conservateurs, qui se défendent de mettre leurs oeufs dans le même panier que M. Meighen, mais qui partagent avec lui l'omelette tory, blâmant les libéraux quand même. Si ces derniers n'avaient pas diminué les dépenses de la milice, ces conservateurs leur reprocheraient de ne pas être sincères ; les libéraux diminuent ces dépenses de $2,000,000 après quatre mois de pouvoir, et ces adversaires s'attaquent quand même aux libéraux qu'ils appellent des révoltés, etc.

Ce sont d'aveugles fanatiques.

N'avons-nous pas entendu un des satellites de M. Meighen, un de ses exministres éphémères canadiens-français, nous faire un reproche sanglant d'exiger de plus amples diminutions des dépenses militaires, parce qu'en agissant ainsi nous soulevions les préjugés populaires de la province de Québec !

C'était bien mal juger l'opinion publique non seulement de notre province mais de la majorité du Canada. C'était aussi bien mal apprécier l'attitude sincère et logique des libéraux.

Donc, conclusion de cet incident : le pays dépensera près de $2,000,000 de moins pour des fins militaires, cette année, grâce au gouvernement King.

LA CULTURE DU THE EST TRES COUTEUSE

Ls salaires très élevés que l'on doit payer aux ouvriers sur les plantations, aux Indes et à Ceylan, par suite du malaise social et politique qui règne, ont déterminé une hausse conséquente des prix du thé sur les marchés d'origine et à Londres. Cette influence se fait maintenant sentir plus loin et l'on doit s'attendre que dans un prochain avenir, le prix du thé soit augmenté pour le consommateur.

NOUS Y VOILA!

Qui de ce temps-ci n'aimerait pas gagner

$10.00 ?

Vous en avez l'avantage si vous suivez attentivement les annonces de l'"Eclaireur".

Vous y verrez deux coupons vous donnant droit de gagner $10.00 qui vous seront offertes gratuitement

ATTENTION!

LETTRE POLITIQUE HEBDOMADAIRE

OTTAWA, le 12 mai, 1922.— Les semaines, les mois de pouvoir confirment le peuple dans la conviction que le gouvernement MacKenzie-King est honnête et ferme, loyal envers l'électorat et le meilleur qu'il est possible de former au Canada dans la présente crise politique. Le Premier Ministre affirme avec les circonstances qu'il est tout à fait à la hauteur de cette lourde tâche; qu'il a le tempérament d'un chef de nation. Les luttes violentes, les assertions gratuites, souvent répétées nous portent souvent à croire les jugements erronnés portés contre nos hommes publics. Comme les hommes politiques de bonne trempe, le premier ministre méprise ses insulteurs pour ne garder qu'une chose en vue, — le plus grand bien de tout le Canada, — sans considération sectaire. Il est humain dans ses vues, ses jugements, ses aspirations.

Il est vrai que l'Hon. M. Meighen ne laisse pas passer une occasion de l'attaquer, mais le public qui est bon juge sait qu'il s'est donné un premier ministre de premier ordre, instruit, éclairé, bon et sympathique.

C'est dans les multiples occasions politiques d'un gouvernement sans majorité qu'il faut voir un tel homme d'Etat à l'oeuvre. Il est toujours facile de gouverner avec une grande majorité qui soutient le gouvernement sur toutes ses mesures. Il faut avoir une puissance merveilleuse d'adaptabilité pour manoeuvrer contre toutes les difficultés qui se présentent, sans majorité.

On est surpris d'une fois à l'autre que le gouvernement remporte tous ses votes avec de si belles majorités. La raison, c'est que M. King considère le gouvernement comme un comité de la Chambre, qui vient la consulter sur toutes les questions de première importance. On a reproché au Premier Ministre de ne pas apporter au Parlement une décision définie, de ne pas l'imposer comme le veut généralement la tradition politique. M. King connait son affaire et il est là pour exécuter les volontés du Parlement.

***

Il y a eu plusieurs votes importants de donnés au cours de la semaine. M. McQuarrie, député de Vancouver a proposé au gouvernement d'enrayer complètement l'immigration orientale. Cette question est d'une extrême importance sur la côte du Pacifique, mais il faut prendre en considération le pays tout entier et prévenir les complications diplomatiques, car il existe des traités.

Les récriminations contre les orientaux ont été formulées et se résument à huit, comme suit :

1.—Ils ne sont pas assimilables.
2.—Leur envahissement pacifique finira par provoquer des relations diplomatiques difficiles.
3.—Leur manière de vivre diffère sensiblement de celle des blancs.
4.—Il est impossible de faire la concurrence aux Japonais et aux Chinois dans certaines lignes d'affaires.
5.—Ce sera un remède au chômage.
6.—Cela aidera à restreindre le trafic des narcotiques et des drogues.
7.—Ils ne deviendront jamais de bons citoyens avec leur double citoyenneté et leur allégeance pour leur Empereur.
8.—Il est à désirer que le Canada soit un pays pour les blancs et il faut en éloigner les Mongoles.

Pour atteindre ce but, les députés de la Colombie demandèrent :

1.—L'abrogation du traité Japonais.
2.—L'abrogation de la "parole du gentilhomme".
3.—La modification de la Loi de l'Immigration de manière à décréter l'exclusion.

Les députés parlèrent librement sur cette question et il faut avouer que toute la députation de la Colombie se déclara en faveur de l'exclusion complète.

L'Hon. M. King proposa de substituer le mot exclusion par ceux de "restriction efficace" afin qu'il n'y ait pas de complication et qu'il soit possible d'arriver pratiquement au même résultat.

L'Hon. M. Stewart proposa un amendement dans ce sens et le gouvernement l'emporta par un vote de 136 à 36, soit 94 de majorité. Premier succès.

***

La question des crédits de la milice a soulevé un nouveau et long débat. Plusieurs députés voulaient que le gouvernement insiste pour faire voter le crédit initial, soit $1,500,000. Certains libéraux et fermiers demandèrent une diminution de $1,100,000.

Par l'entremise de l'Hon. M. Ernest Lapointe, le gouvernement fit proposer une diminution de $400,000 et $300,000 sur le reste des crédits du même ministère. Après de longues heures, le président du comité déclara que la motion Lapointe était adoptée et les conservateurs ne se levèrent pas pour demander le vote.

Une fois de plus le gouvernement remportait un succès.

LES GRANDES FETES A STE-MARIE

Ce sera une démonstration qui fera époque dans les annales de la région. Son Eminence le cardinal Bégin présent, avec une foule de membres du clergé et de laïques éminents.

LE PROGRAMME

C'est mardi et mercredi prochain, les 23 et 24 mai courant, qu'auront lieu les grandes fêtes, à Sainte-Marie de Beauce, à l'occasion de la bénédiction du pont en fer, de l'hopital et de l'investiture, à M. le curé Feuiltault, du titre de Prélat de Sa Sainteté que vient de lui conférer le Saint-Siège.

Ce sont là de mémorables événements et avec l'esprit d'initiative, d'organisation et de patriotisme que possède l'excellente population de cette belle et florissante paroisse, on peut s'attendre à un succès comme celui qui couronna les belles assisses du Congrès des Voyageurs de Commerce, il y a deux ans.

Voici quel sera le programme qui sera rempli, mercredi et jeudi :

23 DE MAI :

9 ½ hrs.—Arrivée de Son Eminence le Cardinal Bégin.
2 hrs.—Adresse à Son Eminence.
3 hrs.—Bénédiction de l'Hôpital, suivi de discours.
8 hrs.—Grand Concert à l'Eglise, gratis, suivi d'un salut.

24 DE MAI :

9¼ hrs.—Messe solennelle avec sermon. Adresse à Monseigneur J. E. Feuilteault avec présentation de bourse.
12 hrs.—Grand Banquet.
3 ¼ hrs.—Bénédiction du pont.
7 hrs.—Salut Solennel.

Le prix des cartes pour assister au banquet est de $2.50.

Ces cartes doivent être prises sans retard, le nombre est limité. On pourra se les procurer en s'adressant à la pharmacie de : Monsieur D'Orvigny Miville Déchêne.

En même temps que Monseigneur Feuiltault recevra les insignes de son grade, il célébrera son vingt-cinquième anniversaire comme curé de Ste-Marie. On peut facilement comprendre toute l'importance que comportent de telles fêtes et quelle sera la foule qui se pressera pour y assister.

L'hon. M. Galipault ministre des Travaux Publics, l'hon Dr. Béland, M. Hugues Fortier, M. P. P. seront présents et prendront la parole.

Nous formulons des voeux bien sincères pour le succès de cette démonstration et nous demandons à la Providence deux jours de soleil à cette occasion.

NOUS Y VOILA!

Qui de ce temps-ci n'aimerait pas gagner

$10.00 ?

Vous en avez l'avantage si vous suivez attentivement les annonces de l'"Eclaireur".

Vous y verrez deux coupons vous donnant droit de gagner $10.00 qui vous seront offertes gratuitement

ATTENTION!

Au cours de la séance de jeudi, les libéraux demandèrent de voter certains crédits supplémentaires pour couvrir certaines dépenses encourrues par les conservateurs sur la fin de leur administration.

Le gouvernement demanda $735,000 pour des commandes accordées à des corporations privées pour réparage de voitures de chemins de fer et de rails.

L'Hon. M. Kennedy, ministre des chemins de fer dit que le gouvernement du temps avait adopté un arrêté ministériel autorisant le ministre du Travail à distribuer ce travail dans certaines parties du Canada où le gouvernement le croyait plus sage pour remédier à la crise du chômage.

Plusieurs députés protestèrent, chez les libéraux et les fermiers du fait que le gouvernement avait accordé ces travaux à des compagnies privées alors que les usines nationales étaient pratiquement fermées.

Sous la pression, à la suite d'un énergique discours de M. Georges Boivin, l'ex-ministre J. A. Stewart finit par admettre que le gouvernement avait autorisé l'Hon. M. Robertson, ministre du travail à cette époque à distribuer le travail et que de cette manière le gouvernement avait fait de la politique avec les chemins de fer nationaux à la veille des élections générales.

***

La session avance sûrement et le discours du budget sera connu le 23 mai. Le débat durera probablement quelques semaines et selon toute probabilité, la clôture aura lieu entre le 10 et le 15 juin.

EST-CE UN NOUVEAU MARTYR ?

Vers la mi-janvier, les journaux ont anoncé avec plus ou moins de précision, qu'un religieux franciscain venait d'être mis à mort en Chine.

La nouvelle est maintenant officiellement confirmée. Voici les documents qui nous ont été gracieusement communiqués.

Le Très Révérend Père Provincial des Frères Mineurs belges a reçu de son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères la lettre suivante :

Mon Révérend Père,

C'est avec un profond sentiment de tristesse que je remplis le devoir d'annoncer à votre Congrégation la malheureuse nouvelle que je viens de recevoir, par cable, de notre Légation à Pékin.

Le Père Julien Adons, du Vicariat d'Ichang, vient d'être massacré. Le télégramme dit seulement que les bandits l'ont tué le 16 janvier, après avoir attaqué sa résidence.

Dès que les détails m'auront été communiqués, par le Ministre du Roi en Chine, je m'empresserai de vous les transmettre.

Je prie votre Congrégation, si éprouvée il y a quelques années déjà, par les massacres de Mgr Verhaegen et de ses compagnons, de croire à mes sentiments de très vive et très douloureuse sympathie à l'occasion de la mort de son nouveau martyr.

Veuillez agréer, Révérend Père, l'expression respectueuse de ma très haute considération.

HENRI JASPAR,
Ministre des Affaires Etrangères.

Et S. G. Mgr Modeste Everaests, Vicaire Apostolique du défunt, envoie lui-même ce bref télégramme :

"Julien massacré par les bandits".

Nota.— Le P. Julien avait déjà une martyre dans sa famille : soeur Marie, Amandine, des Franciscaines missionnaires de Marie, massacrée au Chansi par les Boxeurs en 1900. Trois de ses frères, Franciscains comme lui, sont encore au Houpé, dans la mission qu'il évangélisait.

Fr. Bonaventure-Péloquin, O. F. M
Missions Apostoliques.

REGLEMENT FAVORABLE

Archevêché, Québec, 16 juin.

Monsieur G.-N. Ducharme,
Président de "La Sauvegarde"
Montréal.

Bien cher Monsieur,

Je vous remercie cordialement pour le règlement favorable que vous venez de faire pour ma police No 2693. En effet, bien que cette police ne vienne à échéance qu'au mois de juillet prochain, alors que je serai en voyage, vous avez bien voulu me faire tenir immédiatement, par un chèque de trois mille cinq cent quatre vingt-huit piastres et 87 sous le montant avec profit pour lequel j'ai exprimé mon option.

Il m'est agréable de constater, d'une manière aussi tangible, la bonne administration de votre institution si canadienne-française et catholique, et me ferai un plaisir de la recommander, à l'occasion, à mes compatriotes.

Veuillez me croire, bien cher Monsieur Ducharme,

Votre tout dévoué, en Notre Seigneur,

(Signé) P.-E. ROY,
Arch. de Séleucie.

CONVOI MODELE D'AGRICULTURE

Les populations rurales de la province de Québec auront bientôt l'avantage de visiter le magnifique train agricole modèle que l'on est actuellement à préparer dans le but de donner des démonstrations pratiques à nos cultivateurs et d'améliorer d'une manière générale leurs connaissances et leurs méthodes en matière d'agriculture. Ce convoi, dont les wagons sont fournis par la Compagnie du Pacifique Canadien, sera des plus modernes et permettra de disposer de façon à ce que la visite en soit facile pour le public, les produits, le bétail et les différents articles d'intérêt pour l'agriculteur.

A l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement provincial de Québec, revient la plus grande part de crédit pour la mise en circulation de ce convoi modèle, dont la visite dans tous les endroits de la province situés sur une ligne de chemin de fer quelconque, ne manquera pas de porter des fruits immédiats. M. Caron, qui a toujours montré la plus grande initiative dans l'administration de son important ministère, donne une preuve nouvelle du splendide esprit qui l'anime lorsqu'il s'agit d'améliorer les conditions agricoles dans notre province, et de mettre celle-ci sur un pied d'égalité avec les autres du Dominion, dans ce domaine. La Compagnie du Pacifique Canadien, toujours anxieuse de promouvoir le développement dans toutes les sphères, est heureuse de le seconder dans ce mouvement.

Une grande partie du bétail qui sera placé à bord du train sera fourni par le gouvernement provincial, tandis que l'Ecole d'Agriculture d'Oka, celle de Sainte-Anne de la Pocatière, le Collège MacDonald, le Pacifique Canadien, les Coopératives de la province, auront aussi d'importants exhibits dans les douze wagons qui formeront le convoi. Deux wagons seront affectés aux bêtes à cornes de race et un wagon aux moutons et aux porcs. Un autre wagon sera affecté à la basse-cour, pendant que les produits de l'industrie laitière, seront en exhibition dans un cinquième wagon. L'horticulture sera traitée spécialement dans un wagon, de même que l'élevage des abeilles et la fabrication du sirop d'érable, deux industries bien propres à la province de Québec. Il y aura un wagon pour les sciences domestiques et deux autres dans lesquels seront placés des spécimens de graines de semences, et des choses se rapportant au drainage du terrain, à l'exploitation générale de la ferme, etc.

La date du départ de ce train modèle sera annoncée plus tard, ainsi que son itinéraire. Nul doute que son passage sera bien vu dans toutes les localités qui ont la bonne fortune de se trouver sur un réseau ferroviaire.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Sauvegarde

MONTREAL

Rapport des opérations pour l'année 1921

"UNE ANNEE DE PROGRES"

Assurance en force	**$11,706,541.00**
Augmentation sur 1920	**21.3%**
Assurances nouvelles	**$ 3,187,572.00**
Augmentation sur 1920	**31.8%**
Actif total	**$ 2,007,233.00**
Augmentation de l'Actif net au Grand Livre	**14.4%**
Réserve pour les assurés	**$ 1,644,320.00**
Augmentation sur 1920	**15.5%**
Augmentation des Revenus	**28%**
Taux d'intérêt réalisé	**70.1%**
Profits sur mortalités prévues	**52%**
Augmentation du revenu en intérêt	**42.7%**
Surplus de l'année	**$ 242,433.39**
Augmentation sur 1920	**28.1%**

Profits aux assurés, payables en 1922 sur Dotations de 20 ans.

Age	Prime payée	Profits
25	$43.50	$287.43
35	45.82	302.76
40	47.72	315.32
43	47.99	317.09

Marche progressive de la "SAUVEGARDE"

Année	Recettes	Actif	Assur. en vigueur
1903	$ 9,565.25	$ 11,129.12	$ 258,000.00
1906	$ 86,704.84	$ 119,940.40	$ 2,213,998.00
1911	$213,408.25	$ 706,410.43	$ 4,766,962.00
1916	$294,799.10	$1,146,440.71	$ 6,571,548.00
1921	$504,212.73	$2,007,244.41	$11,706,541.00

Conseil d'Administration

Hon. N. PERODEAU, 1er Vice-Prés.; M. Tancrède BIENVENU, 2ème Vice-Président; Hon. Sir H. LAPOINTE, M. Pierre BEULLAC, C. R., M. J.-N. CABANA, M. Jos.-E. LEMIRE, notaire, M. E.-H. SOLIS, M. Donat MARTEL, N.P.

Administrateurs adjoints

Hon. N.-A. BELCOURT, C.R. — M. C.-E. TASCHEREAU, N.P.

M. L.-N. DUCHARME, Secrétaire.

MAINGUY et GAUVREAU, Gérants du district de Québec, **"La Sauvegarde", 93, rue St-Pierre, Qué.**

J.-A. PAQUET, Gérant Provincial, **Edifice Banque Provinciale, 93, rue St-Pierre, Québec.**

Brassards! Brassards!

Le souvenir qui reste

Nous avons un choix complet de BRASSARDS ! pour garçonnets, souvenir de première communion.

Nous avons également comme

cadeaux de première communion:

Chapelets, livres de messe, statuettes, médailles scapulaires et autres, crucifix, images, plaquettes, etc., etc.

Avant d'acheter venez visiter notre assortiment de **Cadeaux de première communion.**

La Pharmacie Deschesnes

BEAUCEVILLE-EST, Beauce.

N'OUBLIEZ PAS LA SEANCE DU 26

A ST-GEORGES

De nouveau nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la belle séance dramatique et musicale que donneront à St-Georges, le 26 mai courant, dans la salle des Chevaliers de Colomb, nos excellents amis les Voyageurs de Commerce du Cercle Catholique de Beauce. Une splendide tragédie— "Les Mystères de Kéravel"—et une délicieuse opérette—"La Laitière de Trianon" —sont à l'affiche et ne manqueront pas d'attirer une foule considérable. Ceux d'entre nous qui ont assisté à cette séance, donnée à Ste-Marie, il y a quelques semaines, savent quelles heures excellentes nous avons vécues là. Il ne faut pas manquer cette occasion d'aller applaudir nos amis, les encourager et leur prouver que nous sommes avec eux de tout coeur dans le succès de leurs oeuvres sociales.

PNEU PERDU

Un pneu d'auto Ford a été perdu de St-Joseph à Beauceville.

RECOMPENSE à la personne qui le rapportera à :

L'"ECLAIREUR."

J. N. O.

MAISON A VENDRE

Propriété comprenant maison, toute neuve, jardin et emplacement, située dans le centre de Beauceville-Est. A vendre à d'excellentes conditions à un prompt acheteur.

S'adresser à :

ARTHUR GRENIER,
Beauceville-Est,
Co. Beauce.

2 fois.

Page Feminine

LES DEUX MERES

Au cours d'une récente conférence donnée à l'Académie Jésus-Marie, de Woonsocket. R. I., le Rév. Père Louis Lalande, S. J., après un tableau dans lequel figurent le père de famille, l'enfant, petit, ou déjà grand, ébauche le portrait de deux mères différentes qu'il pose en contraste frappant. Voici celui de la première, la reine du foyer.

"Heureuse, la mère entourée de pareils enfants et d'un tel mari.

"La mère, j'ai dit là un mot qui m'effraie presque, tant je me sens impuissant à exprimer tout ce qu'il signifie. C'est qu'avec ce nom de mère surgit l'image vivante du sacrifice, un ministère de souffrances, une existence qui se dédouble, des jours, des mois, des années entières enlevés au repos, à la jeunesse, à la liberté ; des alarmes, des veilles inquiètes, des pensées angoissantes, toutes ces choses enfin que nous environnons du plus grand honneur et du plus grand respect, parce que nous y voyons le sacrifice à sa plus haute puissance. — Sacrifices si continus, si universels, si profonds qu'il faut chercher pour trouver leur égal dans l'holocauste des cloîtres.

Une mère : ce composé de contrastes, de grâce et de force, de tendresse et d'énergie, de faiblesse et de puissance, de rêve et d'amour agissant ; cette femme, plus aimée plus que tout ce que nous aimons ici-bas, qui, un jour, nous a donné la vie aux dépens de la sienne, nous a nourris de sa substance, a formé parmi les pleurs de son dévouement notre enfance première, a pétri notre âme de son âme, et qui, même quand elle palpitait de chagrin et gémissait sous ses deuils, trouvait encore des industries et des gaietés pour nous les faire oublier. Une mère,—notre mère, celle qui à toute heure nous a donné l'amour le plus caressant et le plus inviolable où notre vie dans ses douleurs ait pu se reposer.

Oh ! les bons souvenirs de cette mère si loin déjà mais si vivante ! et tous les souvenirs aimés qui s'y rattachent !

C'était le soir ; elle nous agenouillait autour d'elle, aux pieds du grand Christ de la muraille, dont elle avait redit la douloureuse histoire. Et l'on priait ensemble. Après avec un art ingénieux, elle nous racontait de sa voix, de ses yeux, de ses gestes entremêlés de baisers retentissants, des scènes d'Evangile, des châtiments de grands pécheurs ou des bonheurs d'enfants soumis et pur.s Puis, avant le sommeil, elle nous pardonnait les fautes du jour par une caresse et un sourire.

Oh ! ce sourire maternel qui était quand nous étions petits notre pardon et notre récompense, et qui reste encore dans l'âge mûr un rayon qui réchauffe, un souffle de printemps égaré dans notre automne, nous rapportant ce que la vie a offert de plus doux et de plus pénétrant.

. . . Je voudrais, mesdames, m'arrêter ici. Peut-être le devrais-je. Après avoir contemplé cet intérieur familial rayonnant d'honneur, de sacrifice et d'amour, il va faire mal en voir un autre défiguré par le monde. On craint même, en étant sincère, de paraître trop réaliste.

Là, aussi il y a un père, une mère et peut-être des enfants, moins nombreux, s'il y en a.

Si haute que soit sa dignité, la mère dès qu'elle en méconnait les obligations descend et si vite qu'elle est bientôt en bas. Et quelle est la mère qui descend ainsi.? Vous me le demandez ; je vais vous le dire.

C'est celle qui, à la joie du foyer, à la gloire de la maternité, au plaisir austère mais fortifiant du don de soi-même, préfère les jouissances du dehors et le repos égoïste et stérile, ou une générosité calculatrice, à laquelle elle pose des bornes désastreuses pour elle-même et la société. Cette mère qui descend, c'est celle qui, au lieu de régner en épouse sur son mari et en mère sur ses enfants, choisit de régner en femme sur d'autres coeurs ; c'est celle qui prive de sa présence aimée sa petite famille laissée à des mains serviles, leur refuse la gaieté de ses propos, de ses chanons et de ses enseignements, pour s'en aller goûter, elle toute seule, les émotions d'une lecture solitaire, des spectacles troublants, des confidences malsaines, ou de longues après-midis autour d'une table de jeu ; oui, je vous l'affirme, cette mère est une femme qui descend."

ELOGE DE LA FEMME FORTE

Une voix :

....Que fera la femme forte ?

Une autre voix.

Elle sera debout avant les serviteurs,
Elle soulèvera la barre de la porte
Et, face au jour naissant, bénira le Seigneur.

Elle aura, dès avant que le soleil ne donne,
Puisé l'eau, arrosé la terre autour des fleurs,
Distribué dans sa demeure la besogne,
Tiré le vin pour qu'on le porte aux moissonneurs.

Econome pour tous et d'autant généreuse,
Elle tiendra les clés et comptera les draps;
Elle fera la part du pauvre, et ses fileuses
Travailleront pour lui et ne chômeront pas.

Elle aura une belle robe, mais rien qu'une
Pour faire honneur à sa maison;
Quand elle sortira, ce n'est pas sa fortune
Mais sa vertu que les passants remarqueront.

Son époux s'enorgueillira de sa sagesse;
Il la laissera dire et fera son profit
De la leçon souriante, calme et modeste
Qu'elle lui donnera sans s'adresser à lui.

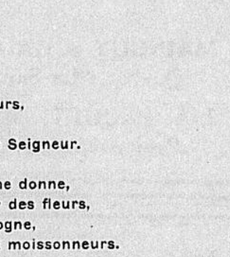
Elle aimera les besognes matérielles;
Ses doigts actifs n'en seront pas moins blancs,
Et plus humble, son coeur deviendra plus savant
A pénétrer le sens des choses éternelles.

En maniant le linge, en en tâtant le grain
Avant de le ranger dans son armoire sûre,
Elle apprendra à ne s'attacher qu'aux vrais biens,
A distinguer de ce qui passe, ce qui dure.

Et pour avoir gaiment assumé le fardeau
Des devoirs ménagers qui pèsent sur sa vie,
Elle obtiendra de porter le léger fardeau
Réservé dans le ciel à l'épouse accomplie.

HENRI GHEON.

PRODUITS
VICTORIA



Depuis quarante ans, la qualité des Tomates "VICTORIA" a été maintenue au niveau le plus élevé; elles ont conquis le marché. Demandez à votre épicier les produits "Victoria."

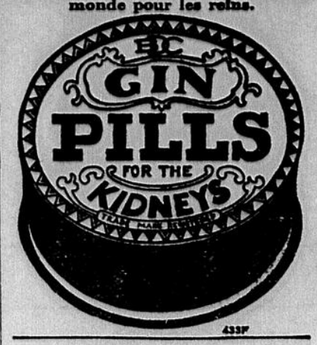
FRUITS
LEGUMES
POISSONS
ESSENCES
EPICES
THES
CAFES
RIZ
KETCHUP
VINAIGRE
ARROWROOT

Thé Blue Bird

C'est réellement un thé de qualité supérieure. Un essai vous convaincra

Distributeurs: LAPORTE, MARTIN, Limitée.
684, RUE SAINT-PAUL OUEST, - - - - - MONTREAL.

Le meilleur médicament qui soit au monde pour les reins.



433F

LA LECTURE

"S'unir pour grandir"

Quels sont les romans qu'une jeune fille doit lire ?

Avant de répondre à cette question, il serait bon, je crois, de dire un peu ce qu'est le roman, son but, et les effets que sa lecture peut produire chez le lecteur.

Je ne prétends par faire une longue et scientifique dissertation sur le sujet ma faible science ne me le permet pas, mais seulement transmettre mes opinions à la critique toujours juste de mes bienveillantes compagnes.

Donc le roman est un récit d'aventures à peu près toujours imaginaires mais racontées dans un style qui prête une vie intense aux sentiments et aux passions. C'est donc une oeuvre d'imagination et d'observation qui devrait avoir pour but : de délasser l'esprit honnêtement, de nous rendre meilleurs en nous montrant les funestes conséquences du vice et le bonheur qui résulte de la pratique de la vertu.

Maintenant, cela ne veut pas dire que le roman produit toujours ces effets chez le lecteur; il produit de bien contraires parfois hélas !

En générale, la lecture du roman exalte l'imagination et par là, dégoûte de la vie sérieuse, réelle, en nous faisant rêver de situations qui n'existent que dans les livres.

Surtout chez la jeune fille dont l'imagination est si prodigieuse et la sensibilité si vive, la lecture des romans enivrants et passionnants peut avoir de facheux résultats au point de vue morale et même au point de vue physique s'il faut en croire le Docteur Devay qui disait : "Il est des livres qui ont flétri plus d'organismes que la débauche la plus outrée." Ce sont ces productions bizarres de l'esprit humain ou des épisodes dramatiques, terribles, bouleversent la sensibilité et les fonctions nerveuses et exaltent prodigieusement l'imagination.

La lecture des romans moralement bons et litterairement beaux peut-être utile à certains esprits incapables de comprendre un livre de science ou trop frivoles pour goûter une lecture sérieuse.

Il va sans dire que la jeune fille ne doit pas choisir elle-même ses romans elle devra laisser ce soin à des personnes plus expérimentées qu'elle, (soit ses parents son directeur). Et si j'étais l'une de ces personnes d'expérience il me semble que je conseillerais de lire surtout des romans "historiques" tels Fabiola du Cardinal Wiseman, les oeuvres de H. Monlaur qui sont comptés parmi les meilleurs. Le roman purement d'imagination a aussi ses charmes et nous fournit parfois de très beaux modèles de littérature.

Mais le plus souvent lorsque nous avons fini la lecture d'un de ces livres il n'y a que la reflexion suivante qui se présente à notre esprit "c'est bien beau mais ce n'est pas vécue."

Donc à mon avis une jeune fille peut lire des romans dans le but de cultiver sa littérature et de délasser l'esprit, mais si ces romans ne laissent que la mélancolie je crois qu'il serait bon de n'en pas trop lire "car dans la tristesse on ne peut rien mener à bonne fin."

Et je finis par ce mot d'un écrivain dont je me rappelle pas du nom qui disait en parlant de romans; que le meilleur ne valait rien.

IRENE.

Shiloh Arrête Cette Toux

Chez les adultes ou chez les enfants. Sans danger, sûr et efficace. Une petite dose signifie économie et ne dérange pas l'estomac. Chez tous les marchands, 30c, 60c et $1.20.

PréparezVous-Même ce bon Tonique pour le Printemps

Préparez une tasse de ce remède doux et efficace et prenez-en avant de vous coucher trois fois par semaine pendant un certain temps.

Celery King

purifiera votre sang, vous rendra vigoureux et en bonne santé pour quelques cents seulement. Donnez-en aux enfants également. Tous les pharmaciens ont du Celery King en trois paquets de 25c, et de 60c.

LES VIEUX NIDS

Au printemps, lorsque les oiseaux
A l'ombre des feuilles nouvelles,
Le long des bois, au bord des eaux,
Couvent leurs amours sous leurs ailes,

Si par hasard vous découvrez,
Reliques des saisons dernières,
Solitaires et délabrés,
Quelques vieux nids dans les bruyères,

Ayez pitié de ces vieux nids
Qu'affige un printemps égoïste,
Et qui de leurs bonheurs finis
Gardent comme un souvenir triste.

Songez aux toits inhabités,
A la masure démolie,
Aux berceaux, aux coeurs dévastés,
Aux vieilles choses qu'on oublie.

Mais surtout ne les brisez pas,
Ces vieux nids qu'en vos rêveries
Vous découvrirez sous vos pas,
Parmi les bruyères fleuries.

Car, au retour des mauvais mois,
Quand la neige, emplissant les haies
Et s'entassant au front des bois,
A recouvert toutes les baies,

Las d'avoir faim, las de souffrir,
Plus d'un petit oiseau, peut-être,
Les soirs d'hiver, revient mourir
Dans le vieux nid qui l'a vu naître !

LOUIS MERCIER.

LA PIETE

"S'unir pour grandir"

Considérons la piété dans sa beauté.

La piété dans une âme, dit l'auteur des Paillettes d'or, c'est comme une atmosphère de printemps, tout dans cette âme est lumineux et paisible, tout y embaume, tout y fleurit.

Monseigneur Landriot dit dans "La femme pieuse" ; réunissez par la pensée tout ce que vous pouvez concevoir de plus beau, de plus noble, de plus divin, non pas seulement dans la vie extérieure, mais surtout dans la vie intérieure de l'âme, et vous commencerez à avoir une idée juste de la piété. Vous conprendrez qu'on la défigure quand on en fait un simulacre extérieur, et qu'on la réduit à des pratiques.

La piété est avant tout une affaire de coeur et de sentiment intime. C'est une sève dont la source est au ciel et qui se répand d'abord sur les canaux intimes de l'âme, puis se verse jusque sur les feuilles c'est-à-dire, les mouvements de la vie intérieure.

Donc, la vraie piété est un sentiment intime qui nous unit à Dieu, et nous guide dans l'accomplissement de tous nos devoirs au foyer ou dans la société.

La personne pieuse vit habituellement dans la pensée que le bon Dieu est pour elle un père et le meilleur des pères; il lui est tout naturel d'élever son coeur vers Lui dans le cours de la journée, soit pendant son travail, ses délassements, même au milieu des plaisirs dont elle jouit, un sentiment de reconnaissance monte de son âme vers l'Auteur de toute joie.

Elle aime le bon Dieu véritablement, et parce qu'lle L'aime, elle accomplit ses devoirs sous son regard paternel, pour Lui plaire, et cela intérieurement, sans que rien n'en paraisse au dehors, mais le soin et la bonne volonté qu'elle apporte à toutes ses actions nous le révèlent.

La piété c'est la prière du matin et du soir qui appelle Dieu, demande le secours de Dieu, remercie Dieu. C'est la fréquentation des sacrements qui soutiennent, encouragent et fortifient. C'est la dévotion à la Sainte Vierge, modèle de la vie de famille, du soin à apporter à la famille, et de l'amour constant pour la famille.

La vraie piété c'est le zèle prudent, sage et affectueux pour attirer à Dieu ceux qu'on aime, c'est l'attention à ne laisser souffrir personne autour de soi.

La piété a pour base le renoncement à sa propre volonté, sans montrer les efforts que demande ce renoncement, le support des défauts des autres, le soin à se prêter à tout ce qui peut être utile et agréable aux autres, avec la pensée d'attirer les âmes à Dieu.

La personne pieuse n'est pas exigeante, elle ne montre ses peines qu'à Dieu et à ceux qui, pour elle, tiennent la place de Dieu. Dans l'épreuve ou les souffrances, elle est calme et résignée; elle sent bien la douleur, son coeur souffre, il saigne, mais le bon Dieu est son espérance et sa force; elle ne trouve pas où se reposer sur la terre, le ciel est pour elle un appui meilleur que celui des hommes.

S'agit-il de prendre une décision serieuse, c'est à son Père céleste d'abord qu'elle demande lumière et conseil.

La personne pieuse possède toutes les vertus, on la recherche, on l'admire, elle nous attire par un charme indéfinissable. Elle est prévenante et dévouée pour tous, elle a des paroles encourageantes et réconfortantes pour ceux qui souffrent, elle sait reprendre avec douceur, instruire avec bonté. Elle sait aussi corriger ses défauts, travailler son âme, la plier aux vertus d'humilité et de patience; elle ne froissera inutilement aucun caractère, elle montrera à tous de l'affection elle gagnera la confiance de tous.

Enfin, la piété, ai-je lu quelque part, c'est le devoir accompli par amour. Si la vertu est une plante, dit saint François de Sales, la piété en est la fleur. La piété c'est l'amour le plus fort, le plus vrai, le plus pénétrant qui soit sur la terre. La piété est le centre de toutes les vertus.

Pour être pieuse il suffit donc d'aimer véritablement le bon Dieu et de bien s'acquitter de ses devoirs. Dans le monde on se fait une idée fausse de la piété, et l'on s'imagine qu'elle consiste à faire de longues prières, à avoir de nombreuses pratiques de piété, à faire inscrire son nom dans toutes les confréries ou associations pieuses d'une paroisse....; cela n'est pas indispensable. Bien des personnes qui sont libres peuvent se livrer à ces pieux exercices sans que leurs devoirs d'état ou leurs obligations en souffrent; elles ont beaucoup de mérites et obtiennent peut-être bien des grâces et des pardons à ceux qui ne prient pas assez. Ne les critiquons pas, admirons-les plutôt. Mais ne pensons pas qu'il nous est impossible d'être pieuse sans les imiter, puisque la vraie piété est l'accomplissement fidèle de tous ses devoirs.

La piété met la joie dans l'âme, une personne pieuse est gaie naturellement, son âme est imprégnée de paix et de confiance.

Non, il ne faut pas s'affubler d'un visage triste, d'une physionomie austère pour être pieuse, ou pour paraître pieuse, loin de là, "un saint triste est un triste saint", dit l'Imitation.

L'Ecriture sainte nous dit que la sagesse de Dieu se montre à nous avec un visage riant; elle dit encore "ne livrez pas votre âme à la tristesse, car la joie du coeur est la vie de l'homme; c'est un trésor inépuisable de sainteté, mais la tristesse en a tué plusieurs, et elle n'est utile à rien."

La joie et la vertu se tiennent et se touchent de si près, que l'une est la compagne inséparable de l'autre. Laissons prendre nos coeurs par la vertu et par la piété et soyons heureuses en faisant le bien.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la piété, ce sujet est si vaste qu'on ne peut l'épuiser. Ne pourrions-nous pas en faire plusieurs sujets d'étude ? Je vous ai parlé aujourd'hui de la piété en général, peut-être pourrions-nous dire quelques mots de la jeune fille pieuse, au foyer, dans le monde, et de la mère de famille pieuse, dans nos réunions subséquentes.

CECILE.

Du Cercle d'Etude.
23 avril 1922.

TERRE A VENDRE

90 acres de terre, il reste du bois pour l'utilité des bâtisses et bois de chauffage, maison à deux étages bien bâties et grange à deux étages, l'eau à la maison et à l'étable, 10 arpents du lac, dans le rang 10, 10 arpents du moulin à farine, à vendre avec roulant ou sans roulant, 4 vaches holstein, 1 boeuf de race pure, 28 moutons, petits et gros, engin à gazoline, moulin à battre, banc de scie, hache-paille, herse à disques et enfin tout ce qu'il faut d'outils sur une terre. A vendre à de bonnes conditions, pour cause de maladie.

JOSEPH NADEAU, fils Célestin.
Ste-Germaine, Co., Dorchester.
11-5-2 fois.

L'ART DE S'HABILLER

Ayez une belle tenue, Messieurs, c'est un grand point de supériorité que d'avoir un complet qui vous va bien. C'est la meilleure recommandation, pour le solliciteur, l'homme d'affaires, l'employé ou le patron, du bas au haut de l'échelle sociale, un habit bien ajusté pose son homme, lui donne l'avantage d'être écouté et facilite toutes les relations.

Vous obtiendrez sans trouble l'article idéal en achetant à notre Rayon des Confections, si vous achetez dès à présent, vous faites une économie de 25% à 30% sur les prix qui sont encore en vogue un peu partout.

De plus, chaque fois que vous dépensez $1.00, vous avez une nouvelle chance de gagner un joli chanteur ailé. C'est la vente des oiseaux.

Pour cette semaine, nous donnons des prix qui n'ont rien de régulier; c'est un retour complet au bon vieux temps où l'on s'habillait à bonne conditions.

Complets en tweed canadien, gris rayé noir, 36 à 42, pour hommes. Valeur de $15.00 pour $6.95

Complets en tweed mélandé, gris moyen, gris foncé, bronze, brun ou drap. Simple croisure, 3 boutons, 36 à 42, pour hommes. Valeur de $20.00 pour $7.69

Grandeur 26 à 36 de buste, ce qui valait $10.00 vendu $6.98

Ce qui valait $12.50 vendu $7.98

Ce qui valait $15.00 vendu $8.69

Ce qui valait $17.50 vendu $9.95

Pardessus dans tous les styles, gris, noir ou bronze, solde de lignes désassorties, valeur de $25.00 pour $15.00

Complets en tweed gris, brun, bronze, quelques-uns en serge noire, grandeurs 33 à 44, valeur de $25.00 pour $15.00

Complets en tweed gris fer, brun rayé ou couleurs mélangées, grandeurs 33 à 46, valeur de $30.00 pour $20.00

Complets en tissus soyeux et de qualité, tweed, serge ou vécuna, grandeurs pour hommes, valeur de $35.00 pour $25.00

MYRAND & POULIOT
St=Roch, Québec.

LES ROMANS

Les romans écrits sans aucune intention mauvaise, parfois même avec une retenue qui indique chez l'écrivain un vrai désir de ne pas blesser sa lectrice, ne sont pas cependant sans inconvénients. Ils ne sont que la course folâtre d'une brillante imagination. Ils veulent récréer et transporter dans un monde docile où tout se passe selon ses rêves. Aussi, sans prononcer contre eux d'anathème immérité, car le blâme a ses degrés comme le péril a les siens,—je ne puis m'empêcher de signaler, dans la lecture de ces romans, un péril. C'est le péril de vous lancer dans une sphère qui n'existe pas ; de substituer aux réalités de la vie, des tableaux imaginaires ; de vous exposer par là-même à poursuivre ici-bas un idéal chimérique. Il n'en faut pas davantage pour imprimer une direction fausse et malheureuse à toute l'existence d'une jeune fille. Quand elle s'est habituée à vivre avec ces héros et ces héroines de fantaisie, à s'enthousiasmer de leurs qualités introuvables, de leurs succès impossibles, et qu'elle redescend ensuite sur cette terre où il y a plus de mal que de bien, plus de devoirs à remplir que de jouissances à goûter, plus de déboires que de bonheurs, vous la voyez triste, désolée, trainant partout un incurable ennui. Les personnages qu'elle rencontre lui paraissent sans couleur, les coeurs sans affection, toutà ses yeux revêt une teinte vulgaire ; tout est fastieux parce que nulle part elle ne voit reproduites ces figures romanesques dont elle s'était ridiculement éprise.

Alors que la vie humaine est, de fait une guerre en permanence, que la vie chrétienne est davantage encore remplie de luttes vaillantes, elle s'est imaginée le cours de ses années aussi ravissant, plus éblouissant peut-être, que la trame délicieuse du roman séducteur. Et en présence des personnes et des faits, la voilà abattue par cette amère déception qui lui est comme un affreux réveil et envahie par un dégoût universel.

Si encore elle rompait franchement avec le charme qui l'endort dans un sommeil fatal, si elle se disait que les songes dont elle se berce sont menteurs. Mais non ! Et alors elle croit que son entourage la trompe, qu'il la fruste cruellement de toutes les joies de l'existence. Elle, faite pour converser avec des intelligences plus nobles, vivre avec des coeurs plus larges. Incomprise ! voilà le mot qui résume leur malheur imaginaire et leur souffrance réelle. Le roman a faussé leur nature et par là même toute leur carrière ici-bas. Conclusion : La lecture des romans, mêmes honnêtes, n'est pas sans inconvénients. En user prudemment, n'en jamais abuser.

FLEUR D'OMBRE

LES RHUMES D'ÉTÉ laissent habituellement une faiblesse générale. Fortifiez-vous avec

L'Emulsion Scott

Elle agit promptement, plaisamment et efficacement sur tout le systeme.



Elle rétablit la Santé!

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 22-4

MUSIQUE GRATIS

Toute personne qui s'abonne au "Passe-Temps" pour un an (Canada, $2.50; Etats-Unis, $3.00) reçoit gratis tous les numéros parus depuis 6 mois ; soit environ 60 compositions vocales et instrumentales.

Adresse : Le Passe-Temps, 20, rue Craig-Est, Montréal. Tél. Main 3698.

VALEUR SPECIALES
POUR CETTE SEMAINE

Bas fil de Lisle, brun, noir et bronze, 1ère qualité. Régulier 75c pour 59c

Bas soie fantaisie, blanc et noir, violet et noir, brun et violet, noir et bleu marine, noir, pour. . 98c

Gants soie, dans tous les tons. Valeur régulière de $1.50 pour $1.19

1500 vgs Voile fantaisie pour robes d'été. Régulier 50c pour 32c

25 Cosutmes en serge Botany, noir et bleu marine. Le même costume vendu régulier $29.50 $18.95

500 Bas en fil, brun et noir. Régulier 35c, 5 paires pour $1.00

25 doz. Jaquettes pour dames, garnies dentelle et broderie. Régulier $1.50 pour 98c

500 doz. Blouses voile marquisette, genre middy. Régulier $1.00 pour 59c

150 Habillements de garçons, 8 à 16, tweed gris et brun fantaisie. Valeur réelle de $12.00. $7.75
Valeur réelle de $14.00 pour $8.75

Syndicat de Quebec
ANGLE ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE
QUEBEC

HOMMES et JEUNES GENS

CINQ PRIX ETONNANTS

90 complets de haute nouveauté avec lesquels il y a plusieurs soldes de haute qualité, en tweed de fantaisie, pâle au foncé, mode du jour. Valeur jusqu'à $60.00 pour $34.50

150 complets en tweed à rayure grise ou brune, en serge anglaise grise, pure laine; modèle régulier ou ajusté, 2 ou 3 boutons. Des valeurs jusqu'à $30.00 pour $15.00

160 complets de tweed écossais gris ou brun a rayure ou à carreau, modèle régulier ou ajusté. Aussi modèle sport en Donnegal. Valeurs $35.00 $19.50

300 complets. Voilà le fameux lot de tweed ou serge anglaise, modèle régulier ou ajusté, double ou simple brest, 2 ou 3 boutons, suisse ou bleu. Valeur jusqu'à $40.00 pour $22.50

200 complets de toutes sortes en vécuna brun ou en tweed bleu rayé blanc ou bleu, aussi tweed de fantaisie pâle ou foncé, ou plaid modèles assortis, des valeurs jusqu'à $45.00 pour $29.50

Jules Gauvin
183, rue
ST-JOSEPH, QUE
Représ. Semi-Ready

PARALYSEE PAR LE RHUMATISME

Ile prit alors du "Fruit-a-tives" et depuis elle s'est toujours bien portée



MADAME SLOAT

PERTH JONCTION (N. B.) 22 janv., 1920

"Pendant bien des années je souffris beaucoup de mauvaise digestion, de constipation et de rhumatisme. Mon estomac était faible et causait une détresse constante. Le rhumatisme me tenait dans les articulations et me paralysait presque.

"Je pris alors du "Fruit-a-tives" et ce médicament à base de Fruits me fit du bien de suite. Bientôt je fus débarrassée de ma mauvaise digestion et de ma constipation et le rhumatisme commença à disparaître. En quelques mois il n'en restait plus de trace. Depuis douze ans je me porte à merveille, et j'estime en être redevable au "Fruit-a-tives". J'en prends régulièrement".

Madame CLARA SLOAT.

50c la boîte, 6 pour $2.50. Boîte d'essai: 25c. Chez les marchands ou expédié par la poste sans frais par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa.

LETTRE POLITIQUE HEBDOMADAIRE

Ottawa, le 28 avril, 1922.—La situation actuelle des partis prête à des développements innombrables. On en a eu des exemples cette semaine. Dès lundi, M. Andrew McMaster proposait d'exclure du Cabinet les directeurs de compagnies importantes comme les banques, les compagnies de fiducie, d'assurances et de chemin de fer.

Il avait eu soin de faire observer qu'il ne visait personne en particulier, qu'il voulait tout simplement faire reconnaître un principe, mais les auditeurs désintéressés ne purent s'empêcher de dire que cette résolution atteignait certains membres du Cabinet actuel.

L'Hon. M. King prit la parole avec éloquence sur cette importante question. Il déclara qu'elle avait fait l'objet de longues discussions en Angleterre et résuma comme suit la position. Il en est qui sont tout à fait indifférents, tandis que d'autres veulent à tout prix exclure les directeurs de toute compagnie. Beaucoup d'autres sont d'avis que c'est une question d'honneur, de jugement et qu'un ministre doit ou abandonner ses fonctions de directeur, incompatibles avec celle de membre du Cabinet ou remettre son portefeuille.

Il en est aussi d'autres qui suggèrent de laisser carte blanche au Premier Ministre qui forme son Cabinet, afin de choisir les hommes qu'il croit devoir inviter à partager les lourdes fonctions Ministérielles. M. King dit qu'il ne croyait pas sage de faire des Lois pour expulser ceux des ministres qui étaient directeurs de Compagnie. Il a la conviction qu'aucun ministre de son Cabinet ne conservera de fonction de directeur qui serait au détriment du gouvernement. La motion McMaster pouvait avoir un bon but ; elle pouvait être inspirée par la meilleure intention, mais elle était certainement hors de propos. Elle reçut le vote qui lui convenait,—un seul vote libéral et des votes de fermiers. Le gouvernement conserva une majorité de 83 voix. C'était prévu et nous sommes heureux de voir que le Parlement et le peuple savent apprécier les services des hommes publics d'un talent et d'un mérite éprouvé.

X X X

Comme le programme législatif n'est pas très lourd à la présente session, le Parlement consacre une bonne partie de son temps à voter les crédits des divers Ministères.

L'Hon M. Fielding a fait voter une bonne partie des subsides qu'il doit demander cette année avec la facilité et l'expédition qui a toujours caractérisé sa carrière politique. A 74 ans, il est d'une activité prodigieuse.

Ces jours derniers encore, il annonçait à la députation que le gouvernement canadien venait de faire un emprunt sur le marché de New-York, 100 millions, au pair. Des applaudissements saluèrent cette bonne nouvelle et avec raison, puisque le gouvernement n'a payé que la commission ordinaire de 2½ pour cent aux courtiers, J. P. Morgan. C'est une preuve évidente que le crédit du Canada est excellent et celà depuis le retour au pouvoir du parti libéral seulement.

Avec le crédit qui s'affermit, le commerce qui reprend, la saison qui s'annonce avantageuse pour tout le monde, il n'y a pas de doute que les conditions vont devenir meilleures.

Le chômage diminue sensiblement et d'ici quelques semaines il se produira un changement considérable.

X X X

Avec la stabilité financière et économique, il faudra amener la stabilité politiques. Il faut admettre que le parti libéral accomplit des merveilles, si l'on tient compte des conditions dans lesquelles nous sommes. Le gouvernement peut, sur une mauvaise manoeuvre chavirer, tout comme une embarcation dont l'équilibre n'est pas assuré.

Il est vrai que les fermiers ont promis d'offrir un concours sincère et efficace, mais jusqu'à présent ils ont voté aussi souvent contre le gouvernement qu'avec lui. Nous n'avons pas de preuve qu'ils sont d'un secours réel et efficace.

Il en est qui parlent déjà d'élections générales. Il est sûr que personne n'en veut,—ni les députés, ni les électeurs. On devra trouver un moyen de faciliter l'expédition des affaires sûrement, et fermement. Un gouvernement qui n'a pas de majorité solide, déterminée ne peut pas agir de la même manière que celui qui se sent fortement appuyé. C'est ce que les Libéraux, dans tout le pays, ne paraissent pas encore avoir compris.

Pour un observateur averti et parfaitement au courant de ce qui se passe, la conduite du gouvernement mérite de grands éloges.

X X X

D'ici à quelques jours, l'hon. M. Fielding prononcera son important discours sur le budget. Il exposera la situation financière du pays avec courage et indiquera les sources de revenu ainsi que le montant attendu.

Comme aux jours brillants de l'administration Laurier, ce sera un plaisir d'écouter cet exposé budgétaire, lucide, éloquent, net.

Le Ministre des Finances a devant lui une lourde tâche, mais il est à la hauteur de la situation.

OTTAWA, le 5 mai, 1922.— Le gouvernement MacKenzie-King vient de remporter une belle victoire parlementaire. Jeudi le 4 mai, L'Hon. M. Kennedy présentait une résolution demandant la formation d'un comité parlementaire pour étudier la question des taux de chemins de fer et surtout recueillir toutes les informations possibles afin de s'assurer si l'entente dite "Passe-du-Nid-du-Corbeau" devait être une fois encore suspendue, ou être mise en vigueur au commencement de juillet.

Il s'agissait donc des Chemins de Fer, l'un des sujets, avec le tarif et l'Immigration qui passionnent l'esprit public à l'heure actuelle.

Les orateurs de part et d'autre firent valoir tous les arguments en faveur ou contre cette résolution. L'Hon. M. Kennedy indiqua très clairement qu'il ne s'agissait pas pour le moment de voter pour ou contre l'entente de la "Passe-du-Nid-du-Corbeau", mais tout simplement de nommer un comité qui représenterait tous les éléments des Communes, afin de recueillir toutes les informations nécessaires afin de prendre ensuite une décision en rapport avec l'intérêt public.

L'Hon. M. Meighen fut un des premiers à l'attaque. Il dit que le Gouvernement avait étudié cette question des taux de transport ferroviaire depuis au delà de deux années. La Commission des Chemins de fer est toute désignée pour remplir la fonction mentionnée dans la résolution. Il accuse le gouvernement de vouloir faire de la politique avec une question de cette importance.

Il déclare de plus que si des experts n'ont pas réussi à prendre une décision après des années d'étude, il sera impossible à des députés qui ne sont pas des experts en la matière d'en arriver à une solution favorable.

M. Meighen intime qu'il votera contre cette résolution et c'est dire que son parti suivra son exemple.

X X X

L'Hon. George P. Graham parle ensuite. Il montre que M. Meighen n'a pas tenu compte de la résolution elle-même, mais qu'il a critiqué pour le plaisir de se livrer à son sport favori. M. Graham établit que cette entente du "Nid-du-Corbeau" a été prolongée par le gouvernement unioniste, sans considération pour les volontés populaires.

Il déclare que la politique libérale a toujours été de consulter le peuple ou le Parlement sur les questions graves. C'est ce qui arrive dans le moment. Cette manière de procéder diffère sensiblement de la politique conservatrice, mais il ne faut pas oublier que le gouvernement actuel est libéral.

De toute nécessité, dit-il, il faut que le Parlement obtienne tous les renseignements avant de décider s'il doit maintenir la suspension de l'entente dite "Passe-du-Nid-du-Corbeau".

L'Hon. M. Crerar parle à son tour. Il ridiculise M. Meighen pour sa critique à côté de la question. Il dit que ce n'est pas la première fois que la chose lui arrive. Le chef fermier aborde cette question à divers points de vue. Il dit que le gouvernement ne peut considérer la possibilité de maintenir la suspension de cette entente. Les populations de l'Ouest veulent la voir disparaître. C'est pour cette question, dit il, que je voterai contre la résolution.

Il dit que l'on apporte comme raison le fait que le Pacifique Canadien perdra 20 millions si cette entente entre en vigueur; qu'il ne sera plus en mesure de payer les dividendes qu'il paie depuis de nombreuses années. M. Crerar dit que cette puissante compagnie de transport a déjà reçu 228 millions depuis qu'elle est en état d'exploitation. Il trouve que c'est assez. Il veut une diminution du tarif du transport.

L'Hon. A. K. MacLean, député d'Halifax, expose aussi sa manière de voir sur cette question. Dans son opinion le gouvernement a adopté la seule ligne de conduite sage et justifiable. Il faut obtenir toutes les informations nécessaires sur ce point. Il n'est pas possible d'y arriver par l'entremise de la Commission des Chemins de fer ou autres corps actuellement constitués. M. MacLean favorise le comité parlementaire réclâmé par la résolution.

L'Hon. J. A. Stewart s'opposa à cette résolution du fait que le gouvernement n'a pas, dit-il, énoncé sa politique, en matière de taux de chemins de fer.

X X X

C'est par un magnifique discours que l'Hon. M. King répondit à ses adversaires. Il dit qu'il avait voulu être fidèle aux meilleures traditions libérales en demandant la formation d'un comité pour étudier toute la situation et faire rapport au Parlement, au cas ou il serait nécessaire d'adopter de la législation.

Il confondit M. Meighen à plusieurs reprises, parce que ce dernier voulait faire adopter une ligne de conduite bien tory. Il dit que pour sa part, il avait été en négociations avec les chefs des grandes compagnies de transport au Canada. Il avait accepté leurs déclarations, accepté leurs chiffres, mais il fallait aller plus loin et autoriser un comité pour sommer ces gens comme témoins, sous serment.

De plus, en rapport avec la déclaration de M. Crerar, il fallait, dit-il, ne pas considérer seulement le cas d'une partie du pays, mais l'intérêt national tout entier.

Je comprends, dit M. King que certaines compagnies de transport sont favorables à une diminution des taux, mais que cette convention est actuellement un empêchement. Il faut tout savoir et tout peser.

Le discours de l'Hon. M. King fut longuement applaudi. Il y eut un amendement de sir Henry Drayton demandant à ce que le gouvernement s'occupe directement de cette affaire, sans que la chose soit référée à un comité. Cette motion renversée par un vote de 35 à 167. La motion principale fut adoptée par un vote bien différent. Fermiers et conservateurs votèrent en masse contre le projet du gouvernement qui recueillit tout de même 109 voix contre l'opposition 92.— soit une majorité de 17 voix. Nous avons là une bonne idée de la popularité réelle du gouvernement.

Une chose à remarquer, c'est la facilité avec laquelle les Ministres de la Province de Québec ont fait voter par le Parlement tout ce qu'ils ont demandé.

Le gouvernement MacKenzie-King est populaire, il n'y a pas à sortir de là et il est composé d'hommes qui ont la confiance du public.

RIEN DE MEILLEUR D'APRES LA GARDE-MALADE

Conseille le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour toutes femmes maladives

Toronto, Ontario.—"J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham plusieurs années, et c'est le seul remède breveté que je recommande. Je suis garde-malade et je conseille toujours à une femme maladive d'en prendre. Vous savez que les médecins et gardes-malades n'emploient pas de remèdes brevetés, cependant, je pense qu'il n'y a rien de mieux que votre Composé Végétal. Dès que je commençai à en prendre, il y a longtemps, j'étais si fatiguée le matin à mon lever que je ne pouvais manger, et lorsque je me couchais j'étais trop fatiguée pour dormir. Ma belle-mère me dit que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me soulagerait, j'en ai pris deux bouteilles seulement, et j'étais mieux. Depuis, je ne trouve rien qui puisse me remettre le système aussi parfaitement. Je ne connais aucun remède aussi efficace pour les femmes." Mme W. H. Parker, 19 Wellesley Avenue, Toronto, Ontario.

Les femmes certifient l'une après l'autre que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham les a rétablies "après avoir essayé d'autres remèdes sans succès." On l'essaie depuis près de 50 ans sans jamais manquer son effet.

Si vous souffrez de quelque maladie causée par la faiblesse féminine, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

20 ans de service

A celui qui recherche sécurité et bon revenu, notre Maison offre:

—Vingt ans d'expérience au service du placement;
—Les meilleures facilités pour achat et vente de toutes valeurs;
—Choix d'obligations solides et faciles à négocier, d'ordre national ou local;
—Encaissement, sans frais, de coupons, au Canada et aux Etats-Unis;
—Renseignements financiers. Revue mensuelle du marché. Envoi gratis sur demande.

CORRESPONDANTS DANS TOUTE LA PROVINCE

RENE-T. LECLERC
BANQUIER
MONTREAL—160, rue St-Jacques
QUEBEC—74, rue St-Pierre
MAISON FONDEE EN 1873

POUR UNE ECOLE LIBRE FRANCAISE

A WINDSOR, ONTARIO

La souscription ouverte pour la fondation d'une école libre française à Windsor, Ontario, compte déjà de généreux souscripteurs. La publication des sommes reçues est plus éloquente que tous les commentaires. Cette première liste suscitera, sans aucun doute, de nombreux imitateurs. Nos compatriotes de Windsor ont des besoins multiples et pressants. Ils luttent pour la liberté d'enseignement dans l'Ontario et pour la conservation de nos traditions françaises et catholiques. C'est notre devoir de les aider.

PREMIERE LISTE DE SOUSCRIPTEURS

M. F.-X. Létourneau, Montréal, $5.00; M. Léon Lacroix, Ville-Marie, comté de Témiscamingue, $5.00; Un Canadien-français, Saint-Jean. Port-Joli, $1.00; Un groupe de citoyens, Saint-Pie, comté de Bagot, $5.50; M. l'abbé Philippe Perrier, Montréal, $50.00; R. P. Louis Lalande, S. J., Montréal, $10.00; Un ami, Montréal, $10.00; Lucie et Jean Héroux, Montréal, $5.00; M. Antonio Perrault, avocat, Montréal, $10.00; Fauteux et Fauteux, avocats, Montréal, $5.00; M. J.-A. Couture, notaire, Montréal, $5.00; M. J.-H. Bohémier, notaire, Montréal, $5.00; M. Aimé Leblanc, avocat, Montréal, $10.00; Larivière Incorporée, Montréal, $5.00; M. Eugène Brais, Montréal, $5.00; M. l'abbé G.-E. Boileau, Montréal, $5.00; M. Maxime Raymond, avocat, Montréal, $10.00; M. Ernest Guimond, Montréal, $10.00; Hon. sénateur F.-L. Béique, Montréal, $5.00; M. Aimé Geoffrion, avocat, Montréal, $5.00; Un ami, Montréal, $10.00; M. Aegidius Fauteux, bibliothécaire de Saint-Sulpice, Montréal, $5.00; Un ami, Montréal, $1.00; MM. Anatole et Guy Vanier, avocats, Montréal, $10.00; M. J.-M....., Montréal, $1.00; Décary et Décary, avocats, Montréal, $5.00; Un ami, Montréal, $1.00; Un ami, Montréal, $100.00.

Le Secrétariat général de l'Association catholique de la Jeunesse 90, rue Saint-Jacques, bureau 701, Montréal, reçoit les souscriptions qu'on veut lui adresser pour l'école libre française de Windsor, Ontario. Il en accusera réception par la voix des journaux.

On peut, si on le préfère, adresser souscriptions à la Ligue des Patriotes, Immeuble Labelle, bureau 37, Windsor, Ontario.

ALPHONSE DE LA ROCHELLE.

Dr P.-E. THIBAUDEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau : 9 heures à 6 heures
En face de la Banque de Commerce
ST-GEORGES-EST - BEAUCE

NOUS Y VOILA!

Qui de ce temps-ci n'aimerait pas gagner

$10.00?

Vous en avez l'avantage si vous suivez attentivement les annonces de l'"Eclaireur".

Vous y verrez deux coupons vous donnant droit de gagner **$10.00** qui vous seront offertes gratuitement

ATTENTION!



BIERES ET PORTER

Si vous avez besoin de Bière ou Porter pour votre usage personnel adressez-vous à

LOUIS MERCIER & CIE
Epiciers Licenciés
117 rue St-Paul, - QUEBEC

Nous nous occuperons de vous servir, vous enverrons nos listes de prix et vous ferons nos meilleures conditions.

Nous faisons une spécialité des produits

BOSWELL

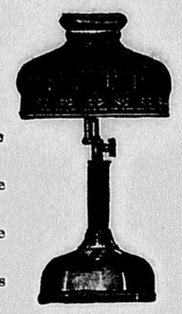
Ecrivez Immédiatement

UN MESSAGE A TEMPS — AVIS AUX INTERESSES

Pourquoi la vente des lampes "COLEMAN" rapporte-t-elle des GROS PROFITS?

PARCE QU'ELLE EST :

—Facile à vendre
—Beaucoup annoncée
—D'une qualité prouvée
—La marge de profits est très généreuse.



La vignette ci-haut démontre une Lampe de Table, style CQ329, s'allumant à l'allumette et donnant une lumière de 300 chandelle.

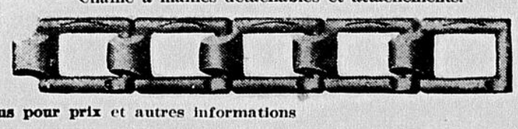
Nous expédions promptement

NOS QUATRE PRINCIPAUX DEPARTEMENTS

MATERIAUX DE CONSTRUCTION	Ciment, dynamite, clous, vitres, vernis, huiles, peintures, fer en barres, tuyau en fer et en grès, etc., etc.
MACHINERIES	Machines à bois combinées, drills à main et à pouvoir, soufflets, forges, etc.
FOURNITURES DE MOULINS	Courroies de toutes sortes, poulies, shafts, scies, dents de scies, babiche, suspenseurs, cordages, couteaux et tête de planeurs, babbit, valves, paquetages, régulateurs, inspirateurs, chaîne à mailles détachables, etc.
ARTICLES DE SPORT POUR TOUTES LES SAISONS	Fusils et carabines et toutes les fournitures pour chasseurs, pêcheurs, joueurs de base-ball, batt-ball, tennis, boxeurs, etc., etc.

Les demandes d'information et commandes par la malle reçoivent l'attention de nos experts.

Chaine à mailles détachables et attachements.



Ecrivez-nous pour prix et autres informations

SAMSON & FILION
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE FERRONNERIES
(VIS-A-VIS LA GARE DU C.P.R.)
343-345, RUE ST-PAUL, - - - QUEBEC.

Les Epargnes sont utiles dans toutes les circonstances de la vie

L'épargne s'impose à quiconque veut atteindre un but dans la vie, satisfaire une ambition, réaliser un désir. Il faut de l'argent pour s'établir, pour se mettre en ménage, pour se construire une maison, ou s'acheter une ferme, ou se créer une réserve pour les mille éventualités de l'existence. Placez régulièrement vos épargnes à

La Banque Nationale

où elles seront en sûreté, à l'épreuve d'une tentation, de la satisfaction d'un caprice, et vous rapporteront deux fois par an l'intérêt régulier des banques. $1. suffit pour vous ouvrir un Compte d'Epargne. N'hésitez pas!

CONFIEZ VOS EPARGNES A LA BANQUE NATIONALE, la plus vieille banque Canadienne-Française, qui a aidé financièrement au développement agricole, industriel et commercial de la Province de Québec. C'est la banque du cultivateur, de l'industriel, du marchand. Par l'intermédiaire de ses 347 bureaux, elle donne un service rapide et complet à ses clients.

BUREAU DE DIRECTION

PRESIDENT:
L'HON. GEO. E. AMYOT — Conseiller Législatif. Prés. de la Dominion Corset Co.
VICE-PRESIDENT:
J. H. FORTIER — Vice-Prés. et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.
DIRECTEURS:
A. .N. DROLET — de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN — Président de la Rock City Tobacco Co.
A. B. DUPUIS — Marchand de Gros, Québec
ERNEST R. DECARY — Notaire, Directeur du Detroit United Railways
NAZ. FORTIER — Manufacturier de cuir, Québec
SIR GEO. GARNEAU — Président de Garneau, Ltée., Québec
J B LALIBERTE — Manufacturier de fourrures. Québec
HON J. NICOL, C. R. — Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU — Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DesRIVIERES — Gérant-Général.

Saint-Joseph

PREMIERE MESSE

St-Joseph, Beauce,11.—M. l'abbé Valère Jacques, ordonné prêtre dimanche dernier au collège de Ste-Anne de la Pocatière a célébré ici lundi matin sa première grand'messe.

Il était assisté à l'autel de M. l'abbé D.-A. Morisset, curé de la paroisse, M. l'abbé Ed. Bourret vicaire servait diacre, accompagné du Révérend Frère Henri des Frères Maristes, comme sous-diacre.

L'église était parée comme aux plus beaux jours de fête. Les dames religieuses et les Révérends Frères Maristes s'étaient chargés du soin de la décoration. Et ils ont tellement bien réussi dans leur travail que vraiment l'on se serait cru quelque part dans le paradis terrestre tant les fleurs étaient abondantes et la verdure disposée avec goût partout dans le sanctuaire. . . .

M. le curé avait bien raison de dire que nous avons habité pendant quelque temps un vrai coin du ciel. . . .

C'est M. l'abbé Léon Lessard, professeur au collège de Bévis et enfant de la paroisse qui a fait le sermon de circonstance.

L'orateur sacré s'est appliqué à faire voir dans le prêtre l'homme de Dieu, l'apôtre à qui Jésus-Christ a dit : "Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit".

En chaire le prêtre est docteur et c'est comme tel qu'il enseigne les vérités qu'il faut croire et pratiqués. Au confessionnal il est le médecin des âmes; c'est lui qui a reçu le pouvoir de guérir ces âmes des blessures faites par le péché. A l'autel, il est le divin sacrificateur, c'est lui qui immole l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde.

Après la messe, il y eut grand banquet de famille au Château Bellevue.

Le nouveau prêtre occupait la place d'honneur ayant à ses côtés M. le curé, MM. les abbés Ed. Bourret et Alph. Guimond, sa soeur, Mme Philéas Lessard et plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines du nouvel ordonné.

Le nouveau prêtre profita de cette circonstance pour remercier tous ceux qui de loin ou de près l'avaient aidé à arriver jusqu'au sacerdoce. Il rappela le souvenir ému de son père et de sa mère à qui Dieu avait refusé sur la terre la grande faveur de voir leur fils monter à l'autel.

M. le curé lui répondit qu'il avait vécu ce jour-là l'un des plus beaux jours de sa vie. Il demanda encore des prêtres des missionnaires pour répandre et maintenir sur la terre l'oeuvre de Dieu. Il faut des prêtres pour répondre aux besoins qui se font plus grands de jours en jours et contrebanlancer le travail néfaste des méchants.

MM. les abbés Bourret, Guimond ; MM. Oram Lachance, Léonce Jacques et Philippe adressèrent aussi au nouveau prêtre quelques mots de félicitations.

M. l'abbé Jacques est retourné mardi matin au collège de Ste-Anne. Que nos meilleurs voeux l'accompagnent pour lui accorder un long et fructueux ministère.

Ad multos annos !

Tableau d'Honneur au Couvent N.-D. du Bon Conseil

Cours modèle : 1ère division : Lucia Larouche, Yvette Harvey, Edmire Néron, Ritha Harvey, Marguerite Fradette, Simonne Harvey, Yvette Fortin.

2ème division : Ophilia Fortin, Anita Maltais, Yvette Côté, Flora Harvey, Rose-Hélène Tremblay, Béatrice Leclerc, Germaine Girard, Charlemagne Larouche, Jeanne Chouinard, Joseph-Henri Lebel, Rose-Anna Côté, Imelda Côté, Jean-Marie Gingras, Emma Boudreault.

Cours Elémentaire

1ère division : Yvette Boivin, Aldéa Bouchart, Henri-Louis Harvey, Ludger Lebel, Emélie Boulanger, Léonce Côté.

2ème division : Gratia Maltais, Germaine Harvey, Cécile Harvey, Simonne Simard.

Cours Préparatoire

1ère division : Sylvio Tremblay, Laurenzo Tremblay, Philippe Lebel, Joseph-Henri Boudreault, Germaine Boivin, Louisia Morel, M.-Jeanne Néron.

2ème division : Germaine Boily, Lucien Lebel, Rosario Simard, M.-Jeanne Lebel.

3ème division : Louis Harvey, Albertine Boulanger, Hermance Côté, Germaine Harvey.

Décès

Le 23 avril, est décédée M.-Claire Hélène, enfant bien-aimée de M. Dollard Bergeron. Elle était âgée de 2 ½ ans.

Le 25 avril est décédée, à l'église, à l'âge de 20 et 8 mois, Mme M.-Ange Harvey, épouse de M. Ferdinand Boudreault. Nos sincères sympathies aux familles en deuil.

Décès de Mme Ferdinand Boudreault.

La mort vient de plonger deux de nos plus braves familles dans le deuil.

Mme Ferdinand Boudreault, née M.-Ange Harvey, vient de s'endormir paisiblement dans le Seigneur, après une cruelle maladie.

Malgré la vigueur de ses 20 ans, Dieu l'appelait à Lui, l'enlevant à l'affection d'un époux et de parents éplorés et l'arrachait aux caresses d'une charmante enfant de un an, seule consolation de ce père doublement éprouvé. Un mois environ auparavant, cette mère avait vu déposer dans la tombe sa fillette aimée.

Le service et la sépulture de Mme F. Boudreault eurent lieu, le 27 à 8 heures, M. l'abbé H. Lavoie, curé, oncle de la défunte a chanté le service. M. l'abbé L. Boivin, curé de St-Cyriac et M. l'abbé Octave Bergeron, vicaire d'Alma, assistaient aux funérailles ainsi que les élèves du Couvent et un grand nombre de parents et d'amis.

Durant l'office furent chantés les motets suivants : "Jesu Salvator mundi" par M. Edmond Lavoie; "O Salutaris" par M. Camille Lavoie M. D., de N. D. d'Hébertville; "Miseremini mei" par M. Lig Harvey, maire de la paroisse.

Les porteurs étaient : MM. Henri Harvey, frère de la défunte, Henri Cauchon, Joseph Boudreault et Louis Boudreault, ses beaux-frères.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Actualités

M. l'abbé Léonce Boivin, curé de St-Cyriac, ancien vicaire de cette paroisse, était en visite au presbytère, la semaine dernière.

—M. le Dr H. Bouillé est de retour d'un voyage à Québec au cours duquel il a assisté au service anniversaire de sa nièce.

—Mme Victor Boivin et Mlle Mélanie Lavoie étaient aussi à Alma, cette semaine, les hôtes de la famille Lavoie.

—Mme H. Bouillé était de passage à Chicoutimi ces jours derniers et Mme Edouard Lavoie est absente de la paroisse pour une promenade de quelques semaines au presbytère de St-Cyriac.

—Plusieurs de nos citoyens nous ont quittés pour le temps du flottage du bois. Nous leur souhaitons bon voyage et heureux retour.

Naissances

30 avril.— Cécile-Rose-Délima, enfant de Johnny Morisset et de Evangéline Gauthier. Parrain et marraine : M. et Mme Georges Fortin.

30 avril.— Joseph-Arthur-François-Xavier, enfant de François Tremblay et de Marie Claire Bergeron. Parrain : Arthur Bergeron, oncle de l'enfant; marraine : Marie-Alice Tremblay, tante de l'enfant.

Mariages

Lundi, 24 avril, M. Philippe Gagnon, fils de M. Oscar Gagnon de St-Bruno conduisait à l'autel Mlle Albertine Martel, fille de M. Ernest Martel de cette paroisse. M. Oscar Gagnon, père de l'époux et M. Armias Lalancette, oncle de l'épouse leur servaient de témoins. M. l'abbé H. Lavoie, curé, leur donna la bénédiction nuptiale.

Le même jour, M. Adélard Gagnon, fils de M. Ferdinand Gagnon de cette uaroisse épousait Mlle Marie-Ange Jean, fille de M. Ambroise Jean de cette paroisse.

MM. Ferdinand Gagnon et Ambroise Jean leur servaient de témoins. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Octave Bergeron, curé.

Le soufre sans égal pour chasser les éruptions cutanées

L'emploi de Mentho-Sulphur est ce qu'il y a de mieux pour avoir raison en peu de temps de toute éruption ou irritation de la peau sur la figure, le cou ou le corps, dit un spécialiste en renom pour le soin de la peau. A cause de ses propriétés germicides, on n'a pu encore rien trouver pour prendre la place de cette préparation de soufre qui apporte un soulagement instantané dans les cas de démangeaison, douleur cuisante et irritation.

Le Mentho-Sulphur guérit instantanément l'eczéma, laissant la peau claire et douce. Il manque rarement de faire disparaître les douleurs indicibles ou la défiguration. On pourra se procurer un petit pot de Mentho-Sulphur dans n'importe quelle pharmacie. On s'en sert comme du cold cream.

FILLE DEMANDEE

On demande une fille d'expérience pour emploi dans un magasin. De préférence une personne pouvant s'occuper de comptabilité.

Bons gages. S'adresser à :

CAIUS ROY,
Marchand Général,
Beauceville-Ouest.

2 fois.

NAISSANCE

A Québec, lundi, le 16 du courant l'épouse de M. Charles Dufault, du ministère de la Colonisation, a donné naissance à une fille qui sera baptisée cet après-midi. M. et Mme J. T. Fortin, grands-parents maternels de l'enfant, le porteront sud les fonts baptismaux.

Nos félicitations.

A VENDRE

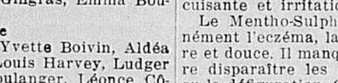
Un excellent poêle à l'huile, valeur de $25.00, six mois d'usure, pour la moitié du prix.

S'adresser à :

L'"ECLAIREUR",
Beauceville.

J. N. O.

Deux fois *plus* nutritif que le Boeuf
comparez le prix!



MACARONI CATELLI

Ecrivez à la Cie C. H. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Recettes GRATIS

Vin Sapin Fortin

Je puis certifier avec bonheur d'avoir fait usage du "VIN SAPIN FORTIN" dans un cas de bronchite contractée dans mes premières années d'enseignements. Je désespérais au printemps de ne pouvoir achever mon année de classe, lorsque j'ai essayé ce remède miraculeux, qu'une seule bouteille m'a complètement guérie. Je recommande instamment à tous ceux qui souffrent de l'essayer pour se convaincre à leur tour que c'est un remède vraiment indispensable. Essayez-le et vous serez aussi convaincus que moi.

Dame SARA LAVERDIERE, Institutrice,
South Stukely.

Fabriqué par CHS. FORTIN, Robertsonville

LES PELERINS DE ROME

PRES DE CENT PERSONNES S'EMBARQUERONT LE 4 MAI A BORD DU "CANADA" POUR FAIRE UN PELERINAGE DANS LA VILLE ETERNELLE.

Jeudi soir le 4 mai, s'effectuera le départ du 19ième pèlerinage national canadien organisé par les Agences de Voyages Jules Hone. Les pèlerins, dont les noms suivent, s'embarqueront sur le paquebot "Canada" de la ligne White Star Dominion et seront reçus par les représentants de la maison Hone, MM. Jules Hone, Denis Baril et Sydney Ostell, ce dernier accompagnant les pèlerins durant le parcours complet à titre de guide-directeur.

Jeudi matin, le jour même du départ, une messe sera célébrée par M. Henri Gauthier, P. S. S., curé de la paroisse St-Jacques, à 7 h. 30 dans la chapelle Notre-Dame de Lourdes, aux intentions du pèlerinage. Il y aura chant et musique; les solistes seront Mlles Marie Gérin-Lajoie, Marie Panet Raymond et M. d'Esneval Panet Raymond. M. François Hone touchera l'orgue.

Il y aura n outre une trentaine de voyageurs en destination de la France, de la Suisse et de l'Italie : M. l'abbé L. Beaudry, Sturgeon Falls, Ont; Mlle Ida Beaudry, Joliette; M. l'abbé J.-A. Bélanger, curé de St-André Avellin, Qué.; Mme Philomène Bernard, Manchester, N. H; Mlle Irène Barrett, Toronto, Ont; Mlle E. S. Barrett, Galt, Ont; Mlle Ella Barrett, Galt, Ont; M. H.-J. Beuglet, Tillbury, Ont; Mme H. J. Beuglet, Tillbury, Ont; Mme W.-M. Boland, Toronto, Ont; Mlle Elisabeth Bonin, Joliette, P. Q; M. Edward Cain, Toronto, Ont; M. l'abbé J.-B. Chagnon, évêché de Joliette; Mme Katherine Codd, Montréal; Mlle Rose Conlin, Toronto, Ont; Mme W. C. Covington, Nashville, Tém; M. le docteur Edgar David, Montréal; Mme Edgar David, Montréal; M. J.-A. Foisy, Rivière-du-Loup; Mlle Katherine Feeney, Toronto; M. l'abbé J.-J. Garvey, Lindsay; Mme H. Gérin Lajoie, Présidente de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, Montréal; M. Ernest Giguère, Québec; Mme Ernest Giguère, Québec; Mlle Bellelle Guérin, Montréal; Mlle E. Hanrahan, Toronto, Ont; Mlle Margaret Jones; Mlle Minnie Jones, Montréal; Mlle D. Kelman, Toronto, Mlle Lutie C. Jones, Nashville, Ont; M. Georges Lamothe, Rivière-du-Loup; Mme Joséphine Langlais, Fall River, Mass; Mlle Katherine Lawlor, St-John, N. B; M. Joseph Lefebvre, Lachine; Mme Ernest Legendre, Ottawa, Ont; M. Nilus Leclerc, L'Islet Station; Mlle Georgette Lemoyne, Sec-Trés. Fédération nationale St-Jean-Baptiste, Montréal; Mme A.-J. Lynch, Ottawa, Ont; Mlle Marie Léonine Lynch, Ottawa, Ont; Mlle Eva McGuirk, Montréal; Mme Margaret McHenry, Brockville, Ont; M. Eugène Nadeau, Rivière-du-Loup; Mme Eugène Nadeau, Rivière-du-Loup, Mlle E. Jane Newman, Dunnville, Ont; Mlle Colette Noël, St-Ferdinand; Mlle Charlotte Noël, St-Ferdinand; M. Sydney Ostell, Montréa; M. Jules Parent, Rivière-du-Loup, Qué; M. P. Phoenix, Granby; M. l'abbé Oscar Racette, Verner; M. le docteur Arthur Ricard, Montréal; Mme Arthur Ricard, Montréal; Mlle A. Simoneau, Sherbrooke; Mlle M.-A. Stewart, Montréal; M. J.-A. Vogel, Willmington, Del.; Mlle Florence Wickham, St-Lambert; Mlle Armandine Berther, Memphis, Tenn; Mlle Reine Bonnerot, Montréal; Mlle Suzanne Bonnerot, Montréal; M. Albert Curtis, Montréal; Mme Albert Curtis, Montréal; M. J.-S. Dubreuil, Montréal; Mme J.-S. Dubreuil, Montréal; M. Paul Gay, Montréal; M. Jean Issalys, Montréal; Mme Céline Jacquemart, Montréal; Mlle Suzanne Jacquemart, Montréal; Mlle Rose Kennedy, Stratford, Ont. M. Joseph Kerhulu, Mme E. Kerhulu, Montréal; Mme B. Néolet, Montréal; M. J. Alfred Perreault, Montréal; Mme J. Alfred Perreault, Montréal; M. Jean Perreault, Montréal; Mlle Mariette Perreault, Montréal; Mme Blanche Pellégé-Gutman, Montréal; Mlle Hilda Shea, Stratford, Ont; Mme Fannie Wyne, Montréal.

LA NOURRITURE pour les Veaux ROYAL PURPLE de la Cie W.-A. Jenkins Ltée, est la meilleure.

En sacs de 100, 50 et 25 livres. Votre marchand en a en magasin. Distributeur pour le Gros :—

LA CIE DORCHESTER LIMITEE

NEGOCIANT EN GROS,
52 rue Henderson,

Québec.

Mai 4, 4 fs.

STE-GERMAINE

Ste-Germaine, 18.— Avec mai les beaux jours sont arrivés. Tout semble renaître et revivre chez les gens comme chez les choses. C'est le printemps. A Ste-Germaine les alliances sont faites nombreuses et nous avons l'honneur d'apprendre que prochainement Mlle Laura Gagnon, fille de Paulicarpe Gagnon, unira sa destiné à M. A. Gourde aussi Mlle Marie-Ange Gourde avec M. E. L'Heureux, Mlle Léonie Jacques avec M. Hormidas Bégin. A tous nous souhaitons une heureuse alliance, de longs jours de bonheur et de prospérité.

Quatre beaux garçons sages, bien bien établis, d'une belle humeur et haute stature de 23 à 27 ans désirant se marier seraient désireux de correspondre avec filles sérieuses en bonne santé, connaissant la tenue d'une maison. Une correspondance sera accueillie avec plaisir. Adresser : Casier 14, grand Rang, Dorchester.

Baptêmes

M. Pierre Fortin a fait baptiser deux petits anges jumaux. Parrains et marraines : M. et Mme Delville Poulin et M. et Mme Bénonius Chamberland. La petite fille fut nommée Marie, Fernande, Florence et le petit garçon Joseph, Fernand, Florent.

Mariage

M. Valaire Cloutier unissait mardi dernier sa destiné à Mlle Albertine Lachance des Sts-Anges. Le dîner fut pris chez le père de la marier et le soir les invités vinrent souhaiter la bienvenue à l'heureux couple à la résidence du père du marier chez M. Joseph Cloutier. Tous les invités se divertirent bien. Il y eu chant et musique aussi des gigues simples qui furent très bien exécutées par M. Jean Cloutier, frère du marier. A l'heureux couple nous souhaitons paix bonheur et prospérité.

EMISSION D'OBLIGATIONS INTERESSANTE

DE LA MAISON CARON FRERES (Inc.)

Valeurs bien garanties—Les revenus actuels suffisent au paiement des intérêts sans avoir à toucher aux revenue de la nouvelle invention qui vient d'être mise sur le marché.

La maison Versailles, Vidricaires, Boulais (Limitée) banquiers offrent au public les obligations d'une nouvelle entreprise industrielle qui continuera d'être gérée et administrée par l'ancienne administration. Cette nouvelle émission est montant de $1,250,000.00 Les obligations sont de 1ère hypothèque et portent intérêt de 7 pour cent. Ces intérêts sont payables deux fois par année les 1er mai remboursables en series soit : $50,000 par année de 1926 à 1928 inclusivement, $125,000 par année de 1929 à 1933 inclusivement, et $475,000 en 1934.

La nouvelle entreprise prend sur son controle la fabrique d'orfèverie et de bijouterie des Frères Caron qui continuera à fonctionner et elle va entreprendre la fabrication de son appareil de Lumière et Force qui est appelé à révolutionner les conditions d'existence de la compagnie.

L'agrandissement des affaires des Frères Caron arrive après vingt-une années de succès. Avec un modeste capital au début les Frères Caron ont réussi à faire de leur fabrique d'orfèverie et de bijouterie la plus importante du genre au Canada et une des plus grandes au monde.

Le président de la nouvelle compagnie est A.-L. Caron, manufacturier ; exprésident de l'Association Athletique Nationale, président du conseil de Direction de l'Ecole Technique de Montréal, membre de la Commission des boissons de la province de Québec, exprésident de l'Automobile Club du Canada, ex-président de la "Quebec Motor League". Les membres du bureau de direction sont les suivants ;

Joseph-A. Caron, manufacturier, exprésident de l'Association des bijoutiers du district de Montréal, membre du Comité exécutif de l'Association des bijoutiers du Canada ; René-E. Caron, Manufacturier, fondateur associé de la maison Caron Frères ; Joseph F. Boulais, N. P. pendant plusieurs années gérant de la Banque d'Hochelaga à Sorel et aux Trois-Rivières, un des fondateurs et 1er vice-président de la maison Versailles-Vidricaires, Boulais (limitée), E. C. Vidricaire, un des fondateurs et directeur de la maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) et ancien gérant de la principale succursale de la Banque d'Hochelaga à Montréal.

L'ancienne firme transporte à la nouvelle un actif total de $643,433, y compris les valeurs en mains, les comptes courants, les placements, le matériel, etc. la machinerie et les outils, les assurances sur la vie des trois membres de l'ancienne firme Caron Frères. Il faut ajouter à cette somme d'autres actifs provenant de différents placements, la propriété et les revenus de trois conciergeries ce qui, sans compter l'achalandage, portera l'actif à $2,551,433.

Les fonds de cette émission serviront à la fabrication d'un appareil de Lumière et Force. Cet appareil, à l'aide d'une petite dynamo électrique et d'autres accessoires, servira à éclairer la maison, pomper l'eau, écremer le lait, produire l'eau chaude et d'autres emplois utiles.

L'âme de l'appareil est un moteur à double compression (par le haut et par le bas), le mécanisme est très simple. Cet appareil est particulièrement fait pour les besoins des fermiers et pour tous ceux qui ont l'aqueduc. Il est particulièrement fait pour les personnes dont les moyens sont limités mais qui veulent s'assurer des services appréciables à un cout très minime.

La firme Caron possède une vaste usine dans le quartier Mercier à l'est de Montréal. Une partie de cette usine va servir à la fabrication de cet appareil. La demande va être très grande. Déjà on en a reçu 2,000 commandes. Un millier va être envoyé en Australie et l'autre millier en Angleterre, en Irlande et aux Indes.

Le bénéfice net de la nouvelle fabrication est estimé à $700,000 par année. La compagnie aura cependant d'autres revenus qui sont plus que suffisants pour le paiement des intérêts sur ces obligations.

Attention Attention

Monsieur Joseph Rodrigue qui, depuis longtemps, a été l'agent vendeur dans les contés de Frontenac et Wolfe, pour le Chevrolet, sera à l'avenir l'agent vendeur de Légaré Automobile, de Beauce Ltée, pour les deux beaux grands contés de Beauce et de Dorchester.

Nous espérons qu'il sera bien accueilli des acheteurs qu'il visitera et il pourra bien les renseigner sur la valeur de notre voiture.

LEGARE AUTOMOBILE DE BEAUCE Ltée.

Beauce-Jonction - Qué.

Mai 4, 4 fs.

NAISSANCE

Le 29 avril dernier, Mme Adolphe Veilleux, (née Mathilda Lachance) de St-Georges, donnait naissance à un garçon qui a reçu au baptême les noms de : Charles Henri. Parrain et marraine : M. et Mme Charles Bourque, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

NOUVEAU RESTAURANT ! NOUVEAU SALON DE MODES !

J'ai le plaisir d'annoncer au public que j'ouvrirai, samedi prochain, à Beauceville-Est, un restaurant avec salon de modes. J'invite les dames et demoiselles qui aiment le chic à venir me faire une visite. Mes prix sont bas et défient toute compétition.

Notre restaurant sera toujours ouvert aux personnes qui désirent prendre, à un prix très modéré, un excellent repas.

Votre visite vous convaincra.

Mme LOUIS DENIS,
Restaurant et Salon de Modes.
Beauceville-Est.

J. N. O.

GAGNEZ $1000.

TOUT LE MONDE PEUT PRENDRE PART

QUEL EST LE NOMBRE DE POINTS?



LE PROBLEME EST TRES FACILE

La solution du problême est très facile. Comptez les points dans la gravure représentant Ste JEANNE D'ARC. Ce n'est pas une devinette, ni un rebus, simplement une question de travail et de patience, et votre récompense peut être le premier prix de MILLE PIASTRES en argent. N'importe qui peut prendre part au concours. Nous vous offrons un agréable et profitable passe-temps, une bonne manière de vous divertir, et il n'y a pas de doute que du plus jeune au plus vieux, tous les membres de la famille voudront y prendre part. Rappelez-vous que tout le monde peut concourir. Lisez bien.

LE BUT DU CONCOURS

Ce grand concours est fait par l'Association Ste Jeanne d'Arc dans le but de recruter de nouveaux membres pour l'Association. Lorsque vous nous enverrez votre solution du problême, vous recevrez une carte attestant le nombre de points que vous avez gagnés. Nous vous dirons comment qualifier votre entrée afin de la placer devant les juges du concours en faisant quelque chose qui vous donnera immédiatement, une magnifique récompense.

CHAQUE CONCURRENT GAGNE UN PRIX.

Il n'y a pas de raison pour vous, de ne pas gagner un des magnifiques prix qui seront distribués aux gagnants du concours qui sera clos à midi, le 1er Septembre 1922. D'un autre côté, vous allez gagner immédiatement UN PRIX, en qualifiant votre entrée. Ce MAGNIFIQUE CADEAU-SOUVENIR, vous sera envoyé gratis. Chaque concurrent gagnera un prix du moment qu'il qualifiera son entrée au grand concours.

REGLES DU CONCOURS

Chaque concurrent s'engage à suivre les conditions suivantes:

10—Toute réponse au concours devra etre mise à la malle avant le 1er Septembre 1922

20—N'importe qui peût concourir, autant de fois qu'il lui plaira.

30—Un concurrent n'aura droit qu'a un seul prix cependant.

40—La reponse doit être envoyée sur une feuille de papier, sans autre écriture que votre adresse à droite dans le haut de la feuille.

50—Tout concurrent devra qualifier son entrée pour qu'elle soit placée devant les juges.

60—La décision des juges, donnant la liste des gagnants, sera mallée à toutes les personnes qui auront pris part au concours.

$6250.00 EN PRIX SERONT DISTRIBUES AUX GAGNANTS

1er	prix	MILLE PIASTRES en argent.
2eme	prix	Piano automatique valeur $950
3eme	prix	Automobile Ford
4eme	prix	Piano Style Louis XIV $550
5eme	prix	Phonographe Casavant Chippendale $125
6eme	prix	Phonographe EMERSON $250
7eme	prix	Phonographe EMERSON $250
8eme	prix	Phonographe EMERSON $250
9eme	prix	Phonographe EMERSON $250
10e	prix	ORCHESTRELLE valeur de $200
11e	prix	CENT PIASTRES EN ARGENT
12e	prix	ORCHESTRELLE valeur $125
13e	prix	Phonographe Casavant de $125
14e	prix	ORCHESTRELLE valeur $125
15e	prix	Phonographe Casavant de $125
16e	prix	ORCHESTRELLE valeur $125
17e	prix	CINQUANTE PIASTRES
18e	prix	VINGT CINQ PIASTRES en argent
19e	prix	VINGT PIASTRES en argent
31	prix	Chapeletsen perles satin.

COMMENT CONCOURIR.

Il vous suffit de compter le nombre de points dans la gravure et nous en donner la réponse suivant les règles du concours. Ce n'est pas une devinette, simplement une question de patience et de travail, et il n'y a pas de raison pour laquelle vous ne seriez pas un des premiers sur la liste de ceux qui gagneront les magnifiques prix qui seront distribués aux heureux gagnants. Adressez toutes vos lettres comme suit:

ADDRESSEZ VOTRE REPONSE à GERANT DU GRAND CONCOURS — BOITE 213 — ASSOCIATION SAINTE JEANNE D'ARC, WEST TORONTO, ONT.

Votre Mère sera satisfaite.

de ce Thé. Dites-lui que je le recommande, car j'en fais usage dans ma propre maison.— Montrez-lui la Garantie sur l'étiquette, et je sais qu'elle sera heureuse de l'essayer.



KING COLE TEA

"Vous aimerez la saveur"

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de :
GEDEON CARON,
Forgeron,
St-Louis de Ravignan,
Co., Dorchester.

Avis est par les présentes donné que Gédéon Caron, forgeron, de St-Louis de Ravignan Co. Dorchester a, le 12ième jour de mai 1922 fait une cession autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à mon Bureau, à St-Joseph de Beauce le 26ième jour de mai 1922 à 9 heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque, vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les 30 jours, à compter du présent avis parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite Loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit; n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à St-Joseph de Beauce, ce 15ième jour de mai 1922.

TANCREDE BEAUDOIN
Syndic autorisé,
St-Joseph de Beauce.

SAPHO

POUDRE SAPHO
Détruit mouches, coquerelles, puces, punaises, etc. Pas poison pour le monde. Echantillon envoyé pour 15 cts. en timbres.
Liquide Sapho—Merveilleuse pour mites et punaises. Détruit l'insecte et ses oeufs. Ne tache pas.
Kennedy Mfg. Co. - 688 Henry Julien Ave., Montreal

A ECHANGER

Automobile Chevrolet, modèle 1920, à vendre ou à échanger pour du terrain mais surtout pour une moyenne sucrerie.

HENRY BOLDUDC,
St-Georges, Beauce.,
Jersey Mills.

11-5-2 fois.

Cadeaux Appropries

VOUS avez sans doute connu des personnes renommées pour la convenance parfaite des cadeaux qu'elles offrent.

Cette réputation aimable leur vient ordinairement de ce qu'elles font leurs achats au temps où les assortiments sont au complet et où l'on peut faire son choix à loisir.

Notre désir de vous bien servir nous fait souhaiter que vous nous rendiez visite sans plus tarder.

ARTHUR PAQUET

MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES

67, rue St-Joseph, Québec. Tél. 3491

Correspondance sollicitée.

Assurance-Automobiles



La Prévoyance assure votre *automobile* contre la perte ou les dommages occasionnés par *l'Incendie, l'Explosion, les Accidents, le Vol,* etc. Elle vous offre une police simple, libérale et économique.

DEMANDEZ NOS TAUX

LA PREVOYANCE

189 rue St-Jacques, Montréal.

Tél: Main 4310-11-12-13.

J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

AUTOMOBILE FORD RAFLE A ST-ADRIEN

Resultat du Tirage, le 5 mai dernier.

St-Adrien, 8.— Le premier billet sorti du tirage, et donnant droit à l'auto, portait le numéro 481, signé par J.-E. Livernois, Ltée, Québec; Deuxième numéro, 2642 montre d'or, gagnée par M. Joseph Lessard, Thetford Mines; troisième numéro, 52498, chapelet, montre d'or, gagné par M. l'abbé T.-Alb. Ouellet, S. Cyprien, Témiscouata; les 22 autres prix ont été gagnés par les billets avec numéros et noms suivants: 111383, M. Raymond Gagné, S. Adrien; 32626, M. H. Verreault, Wotton; 18004, abbé Dechamplain, S. Charles de Caplan; 3059, Rév. C.-A.-M. Paradis, Sandy Inlet, Ont; 37784, Henri Bergeron, S. Romuald; 18302, Odias Lacourse, Wotton; 31226, Antoinette Caron, N.-Dame, Wolfe; 24269, Mme J.-B. Gauthier, S. Adrien; 780, Mme William Porlier, Cambelliton; 31366, Joseph Therrien, l'Assomption; 37013, Alcide Lemay, Lac Megantic; 19062, Arzélie Bélair, S. Adrien; 5244, Mme Georges Bilodeau, Marschall, Wisconsin; 35078, Alfred Vandal, La Tuque; 32447, abbé Alphonse Bernier, S. Jean-Port-Joli; 21806, L.-H. Guay, 22 Peel Sherbrooke; 25334, Léon Lavallée, S. Adrien; 19212, P.-Wilfrid Roberge, S. Romuald; 16474, M. le notaire Belisle, Wotton; 25269, Léon Lavallée; 21340, F. Poulin, Woburn.

Ces différents objets ont été mis en loterie au bénéfice des oeuvres paroissiales de S. Adrien de Ham.

Les objets non réclamés après le 13 mai redeviendront la propriété du comité d'organisation.

SECRETAIRE DU COMITE.

Avis aux Cultivateurs et aux Marchands

J'ai en stock une quantité de moulée d'orge et d'avoine pour les jeunes porcs.

Toute personne qui concoure pour l'élévage du porc et qui n'ont pas de grain suffisamment trouveront ces bonnes moulées chez :

CHARLES POULIN
Meunier
Beauceville-Ouest.

j. n. o.

LA COMPAGNIE POULIN & ROY, Ltée.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Messieurs,

Avis vous est par les présentes donné que la première assemblée générale des actionnaires de la Compagnie "POULIN & ROY, LTEE" aura lieu à St-Georges de Beauce au bureau de MM. Borromée Poulin & Georges Roy le 26 mai courant à 7 ½ hrs., du soir.

Les signataires du présent avis sont les seuls directeurs provisoires.

(Signé) BORROMEEPOULIN.
GEORGES ROY.
ARTHUR GODBOUT.
Directeurs provisoires.

1 fois.

A VENDRE

Chaloupe 21 pieds de longueur, 2 paires de rames, 1 mat, 1 gouvernail avec truck à roues basses pour la transporter. Le tout en bon ordre.

S'adresser à :

ARTHUR POULIN
Rang Ste-Marie.
St-François, Beauce.

*****

Téléphones:
Bureau: Bell, Beauce, Beaudoin No 2
Résid.: Bell, Beauce, Beaudoin No 104

TANCREDE BEAUDOIN

Syndic autorisé

Comptable et liquidateur de faillites

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.

ST-JOSEPH, CO. BEAUCE

UN NOUVEAU PRODUIT

Boeuf en conserve

Le public de toute notre région sera intéressé d'apprendre que je viens de mettre sur le marché du boeuf en conserve de toute première qualité.

Le contenu de cette boîte est préparé par le procédé le plus hygiénique et le plus scientifique connu; il n'y a ni gélatine, ni aucun bouillon de céréales d'ajoutés à cette viande, ni extrait de boeuf d'enlevé, comme le font certaines manufactures de cannage. Le boeuf que je prépare est mis en boîte avec son propre bouillon.

C'est un produit absolument pur, frais et hygiénique.

Faites-en l'essai d'une boîte en la demandant à votre marchand local, ou en s'adressant directement à:

JOSEPH LAMBERT

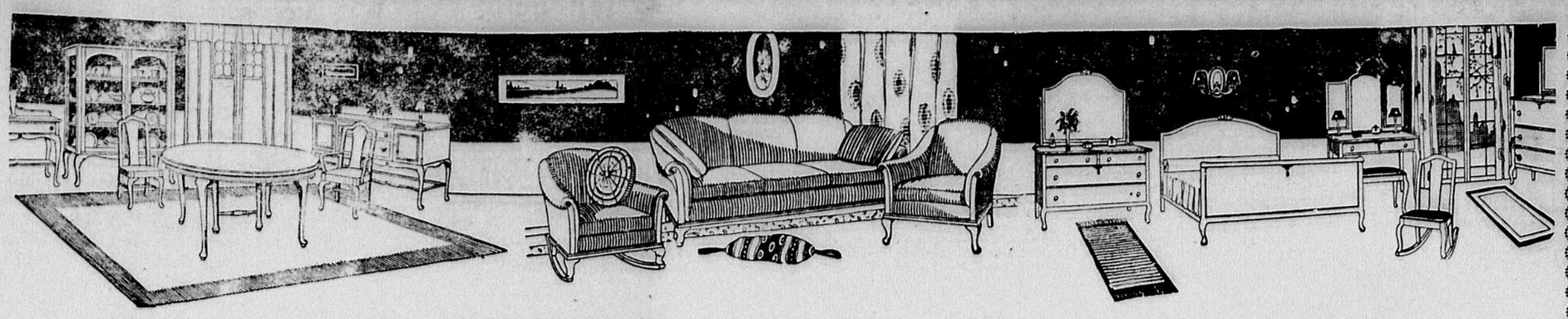
(Fils de Louis)

FABRICANT DE CONSERVES ALIMENTAIRES, DE SUCRE ET SIROP D'ERABLE, ET AUSSI DE LA FAMEUSE TIRE "LA BEAUCE".

ELEVEUR DE VOLAILLES DE RACE ET PRODUCTEUR D'OEUFS DE CHOIX.

St-Joseph de Beauce

Prov. Qué. - Canada



ASSORTIMENT COMPLET D'AMEUBLEMENT DE MAISON

Futurs mariés, jeunes ménages, pères et mères de famille, que vous ayez besoin d'un seul meuble ou d'un ameublement complet, il sera intéressant pour vous de visiter notre rayon de meubles où vous trouverez tout ce qu'il vous faut à des nouveaux prix 1922.

Bureau-Chiffonnier fini imitation de chêne. Miroir, grandeur 20 x 24 . . . . . **38.00**

Couchette en bois, fini imitation de chêne **14.00**

Commode, fini imitation de chêne. Miroir 12 x 18. Prix **20.00**

Table extension 8 pieds, fini imitation de chêne **17.00**

Ameublement de salle à manger: 5 chaises, 1 fauteuil, 1 table, 1 buffet et 1 vitrine à argenterie. Fini en chêne fumé. Le set : **90.00**

Ameublement de chambre à coucher, fini acajou.
Bureau avec miroir 27 x 30.
Table de toilette, miroir 16 x 20.
Commode avec miroir 16 x 20.
Le set complet: **98.00**

Couchette en cuivre, poteaux 2 pouces **30.00**

Chaises de cuisine en bois dur vernies **1.35**

Fauteuils avec bras, en bois dur, vernis **3.75**

Chaises hautes pour enfants. Prix **2.00**



BAS EN SOIE

POUR DAMES

BAS EN SOIE
noir, bleu, gris, brun. Grandeurs 8½ à 10. La paire. **1.15**

BAS EN SOIE
meilleure qualité, blanc, noir et gris. Grandeurs 8½ à 10. La paire **1.50**

BAS EN SOIE "RADIUM"
noir ou blanc. Grandeurs 9 et 10. La paire **2.50**



UN BEAU SET DE VAISSELLE

COMPLETE VOTRE AMEUBLEMENT

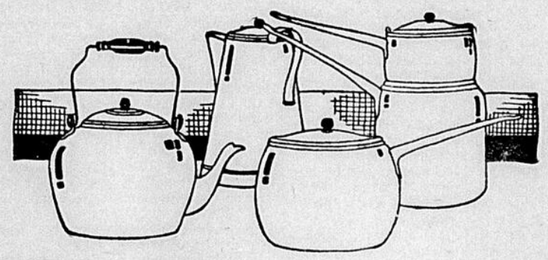
SET DE VAISESLLE en pierre blanche, fleuri rose, vert ou bleu. 70 morceaux **18.50**

SET DE VAISSELLE en semi-porcelaine anglaise, fleuri rose ou bleu. 96 morceaux **22.50**

SET DE TOILETTE en pierre blanche, fleuri rose, vert ou bleu. 10 morceaux **8.75**

VAISSELLE en pierre blanche: Tasses et soucoupes, assiettes creuses ou plates. La douzaine **2.90**

VERRES A L'EAU en cristal. La douzaine **90c**



MARMITES EN ALUMINIUM : Grandeur 1 gallon **2.50**

MAMITES EN ALUMINIUM : Grandeur 1½ gallon **2.90**

BAIN-MARIE EN ALUMINIUM : Grandeur 1 pinte **2.90**

BOMBE EN GRANIT GRIS : Prix **1.75**

ASSIETTES A TARTES en ferblanc: Grandeurs 9 pouces. Chaque **8c**

GANTS EN SOIE

POUR DAMES

GANTS EN SOIE, bleu marin, noir, gris, brun, drab. 2 boutons. Grandeurs 6½ à 8.

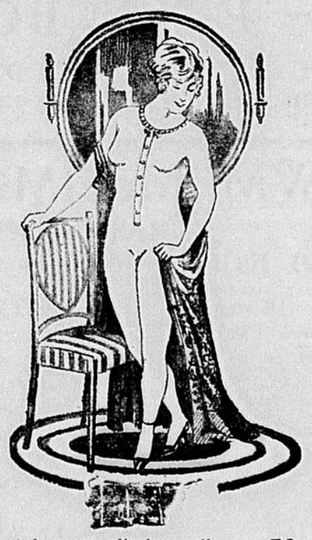
1.15

GANTS EN SOIE d'extra belle qualité, drab. Poignets longs avec pagottes en soie brune. Courroie au poignet. Attachent avec bouton pression. Dessus garni de 5 rangs de piqures brunes. Grandeurs 7 et 7½. **3.35**



SOUS-VETEMENTS

POUR DAMES



CAMISOLES en tricot de coton léger, demi-manches, tour de cou fini avec dentelle. Grandeurs 36 et 38. Prix **45c**

AUTRES CAMISOLES en tricot de coton, demi-manches.
50c 70c 75c

CAMISOLES en tricot de coton extra léger et de bonne qualité, avec demi ou sans manches. Grandeurs 36, 38, 40. Prix **29c**

CAMISOLES en coton blanc ou rose, épaulette en ruban. Grandeurs 36 et 38. Prix **1.25**

CAMISOLES en fil mercerisé, tricot élastique, épaulette en ruban de soie, yoke en tricotine de soie. Grandeurs 38 et 40. Prix **2.25**

PANTALONS, "Bloomers" en tricot de coton, plissés sur élastic aux genoux et à la ceinture. Chaque **50c**

BLOOMERS en tricot de coton rose, plissés aux genoux et à la ceinture **75c**

MEILLEURE QUALITE. En coton blanc **95c**

BLOOMERS en fil mercerisé, garnis de dentelle, plissés aux genoux et à la ceinture **1.65**

Outils de jardiniers

D'EXCELLENTE QUALITE

Fourche à fumier :
4 fourchons **1.35**
5 fourchons **1.65**
6 fourchons **1.85**
Fourche à bêcher : 4 fourchons **1.50**
Gratte ordinaire . . . . . **.50**
En acier . . . . . **.75**
En acier "Socket" . . . . . **.90**
Cultivateur : 5 branches **1.00**
Râteau en acier :
12 dents **1.00**
14 dents **1.10**
16 dents **1.25**
Râteau en fonte :
12 dents . . . . . **.55**
14 dents . . . . . **.75**

AVIS

NOTRE MAGASIN fermera à 7.30 P.M. tous les soirs jusqu'au 1er juillet. Nous recommandons à nos clients qui demeurent d'ici au Lac Frontière de venir à notre magasin par le train qui arrive ici à 6 P.M. Ils auront tout le temps nécessaire de faire leurs achats et de retourner par le train qui laisse Beauceville à 8.45 P.M.

C'est une économie de temps pour vous.

Sous-Vêtements Légers

POUR HOMMES



CAMISOLES et CALEÇONS balbrigan, couleur naturelle. Grandeurs 32 à 44. Chaque . . **75c**

CAMISOLES et CALEÇONS en merino. Grandeurs 32 à 44. Chaque **1.00**

COMBINAISONS en "balbrigan", jambes courtes, avec manches courtes ou longues. Grandeurs 34 à 42 . . . . . **1.50**

Chaussettes d'été

POUR HOMMES

BAS EN COTON NOIR: Grandeurs 10 et 11. La paire **20c**

BAS en fil, noir, gris et brun foncé. Grandeurs 10 à 11. Prix **30c 40c 55c**

Gants d'ouvrage

GANTS en bon duck blanc, avec poignet en tricot brun élastique. La paire **15c**

GANTS en jersey de coton brun, poignet en tricot élastique. La paire **30c**

BOTTINES "WINNER"

Excellentes bottines pour l'été, en veau chrome de première qualité. Couleur mahogany. Semelles très fortes, en chrome vert.

POUR PETITS ENFANTS : Pointure 3 à 4. La paire **1.50**
POUR ENFANTS : Pointure 5 à 7. La paire **1.80**
POUR ENFANTS : Pointure 8 à 10. La paire **2.15**
POUR PETITS GARÇONS : Pointure 11 à 13. La paire **2.50**
POUR GARÇONS : Pointure 1 à 5. La paire **3.50**
POUR HOMMES : Pointure 6 à 9. La paire **4.25**

Fer à Repasser électrique

En acier nickelé
$3.89



En acier nickelé
$3.89

Magasin Ouvert

JUSQU'A 7.30 P.M.

D'ICI AU 1er JUILLET

Nos clients, de Beauceville au Lac Frontière, n'oubliez pas que vous pouvez venir faire vos achats le soir : vous sauvez du temps.

RENAULT

ENREGISTRÉE.

MAGASIN A RAYONS

BEAUCEVILLE . . . QUE

Magasin Ouvert

JUSQU'A 7.30 P.M.

D'ICI AU 1er JUILLET

Messieurs les cultivateurs, sauvez un temps précieux pour vos semences en venant faire vos achats le soir. Vous avez jusqu'à 7.30 hrs, par conséquent le temps voulu.

"PITOUNE" OU CHOUX DE SIAM !

("Action Catholique")

N'ayez crainte ! Je ne viens pas parler de feuilles. . . . mortes ou vivantes. Les limites de ma science agricole ne s'étendent pas jusque là.

C'est sur des choses plus solides que je vais disserter, car, parler "pitoune" et choux de Siam, c'est du substantiel ça.

Au fait, j'y pense, tout le monde ne connaît peut-être pas la "pitoune". Le mot n'est ni français, ni anglais, je crois.

Il faut donc l'introduire.

Qu'est-ce au juste que de la "pitoune" ?

C'est du bois d'épinette, de sapin ou de tremble coupé, écorcé et préparé spécialement pour faire de la pâte à papier. Il est scié en petits billots de quatre ou de deux pieds de longueur, —ces derniers étant plus "pitoune" que les premiers—purs cordis, puis enfin charroyés à la rivière ou à la gare voisine.

Mais quels rapports peut bien avoir la "pitoune" avec l'agriculture me dites-vous.

De grands.

Il s'agit d'établir si, pour l'an prochain, nos cultivateurs font mieux de préparer de la "pitoune" pour acheter du foin, ou s'il vaut mieux pour eux de remplacer ce foin par des choux de Siam.

Ce ne serait pas un miracle si, cet été, les prairies un peu vieilles ne donnaient que peu ou point de foin. Ce serait même normal, la sécheresse de l'an dernier les ayant brûlées.

Que faire alors pour parer à cet ennuyeux contretemps ?

Cultiver de la "pitoune" ou des choux de Siam.

Je prétends qu'un arpent de bois coupé en "pitoune" donnera moins d'argent et coûtera plus d'ouvrage qu'un arpent de terre cultivé en choux de Siam.

Et je le prouve : tenez-vous bien !

Dans un arpent de bois ordinaire, il y a environ 120 arbres propres à faire de la "pitoune". Ces cent vingts arbres donneront 12 cordes de bois.

Or, un homme seul qui coupera et écorcera 20 arbres par jour n'aura pas envie d'aller faire la noce le soir, surtout si son travail est un peu éloigné de la maison.

Il lui faudra donc une bonne grosse semaine pour faire ce premier travail.

Et d'une !

Pour scier et corder 120 arbres, un bon bucheron prendra encore une semaine ; et il lui faudra se remuer puisqu'il devra scier 20 arbres par jour, puis les ramasser et les corder tous les soirs.

Cette semaine-là encore, pas de danse le soir pour mon homme !

Et de deux.

Enfin, pour charroyer 12 cordes de bois, ça prendra bien 24 charges, soit une demi-corde par voyage, et partant encore une semaine puisque, s'il est un tant soit peu éloigné de la gare, un bon charroyeur en aura tout son raide pour faire quatre voyages par jour.

Cette semaine-là, mon homme devra faire son train au fanal matin et soir et. . . pas de sauterie après sa journée faite !

Et de trois.

Donc, trois grosses semaines d'un travail ardu pour vendre 12 cordes de "pitoune", dix piastres la corde, soit $120.00. Et, cheval, voiture et. . . . . homme se sont usés passablement pendant ces trois semaines.

Prochaine récolte dans cet arpent de bois : dans 40 ans :

Je prends maintenant un arpent de terre que je fais ensemencer en choux de Siam par un cultivateur ordinaire.

Labour : Une journée ; il va avoir le temps d'allumer sa pipe souvent !

Hersage : Une journée ; tout en faisait la jase avec les passants mon homme va ameublir cet arpent de terre deux pieds d'avant s'il herse pendant huit ou dix heures !

Epandage d'engrais : Une journée; et, il va se la filer douce !

Ensemencement : Une journée ; et, il sera bon pour aller veiller tard le soir.

Eclaircissage et sarclage : Six jours en mettant les rangs ou billons tous les 30 pouces, ça lui fera 12 rangs par jour ; ces soirs là. . . . il n'ira pas veiller !

Binage : Huit fois, une heure et quart chaque fois ; une journée en tout.

Récolte : Deux jours, et, il aura du bon temps.

Donc, deux semaines et pne journée de travail pour cultiver un arpent de choux de Siam.

Récolte : Si la bonne Providence le veut ; au moins 18 tonnes.

Et quatre à cinq livres de choux de Siam valent une livre de foin sec, au moins.

Donc je remplace quatre ou cinq tonnes de bon foin avec mes dix huit tonnes de choux de Siam. Et du bon foin, ça vaut vingt piastres la tonne, au bas mot.

Donc, dans un arpent de choux de Siam, je récolte pour $100.00 à $120.00

Et l'hiver prochain, les vaches avec une bonne ration de choux de Siam donnent à leur maître et seigneur, du bon lait et de l'excellent beurre ; les poules des oeufs succulents ; les porcs du bacon supérieur ; et mon homme, son train fait, se chauffe les pieds sur les chenets ! . . . .

Mais, puisque c'est si clair que cela, comment se fait-il que les cultivateurs ne s'adonnent pas à cette culture payante ? . . . .n'abandonnent par la "pitoune" ?

Avant de répondre à cette question, permettez-moi d'en poser une autre : les réponses seront les mêmes.

Dites-moi ; Comment se fait-il qu'une partie du beau sexe prenne la forme de chenilles de toutes nuances, se mette horrible à voir aux premiers rayons du soleil printanier ?

C'est la mode ! ! !

Eh ! bien, c'est la mode de ne pas cultiver de choux de Siam et. . . . . c'est la mode de faire de la "pitoune".

Le beaux sexe change vite de mode. Cette année, imitons-le.

Remplaçons la "pitoune" par le choux de Siam. Et ainsi, nous aurons paré au contretemps ennuyeux d'une récolte de foin manquée.

LOUIS ARNEAU

CRESOBENE

(Capsules)

Balsamiques - Antiseptiques

Guérissent les TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES, LA GRIPPE, les MAUX de GORGE, LARYNGITES. — 50 cts la boite.

Compagnie Capsules Crésobène, Montréal.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de

EDOUARD LOUBIER,

Marchand de bois,
Beauceville, P. Q.,
Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que Edouard Loubier, marchand de bois, Beauceville, P. Q., a, le 10ième jour de mai 1922, fait une cession autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créancier, en cette affaire, sera tenue à Québec, le 2ième jour de juin 1922, à trois heures de l'après-midi, au bureau du soussigné : 44, rue Dalhousie, Québec.

Pour vous donner droit à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Québec, ce 11ième jour de mai 1922.

J.-P.-E. GAGNON,
Syndic Autorisé.

Bureau : 44, rue Dalhousie,
Bâtisse Canada Steamship Lines, Ltd.
1 fois.

CHANGEMENTS A LA BANQUE NATIONALE

La Banque Nationale continue la réorganisation de son personnel. Les derniers changements en date sont les suivants :

M. R. O. Gilbert, gérant de la succursale de Rimouski a donné sa démission et a été remplacé par M. R. B. Panet qui était à la gérance de la Rivière-du-Loup.

M. Jos. Dallaire quitte la gérance de la succursale de Nicolet pour prendre celle de la Rivière-du-Loup, et M. Honorius Fortier va de la succursale de St-Pacôme à celle de Nicolet.

M. Léon Carrette, gérant de la succursale de Roberval s'est mis à sa pension et est remplacé par M. P. E. Lacombe, jusqu'à présent gérant de la succursale de Plessisville. M. L. A. Lefebvre, gérant à La Patrie s'en va remplacer M. Lacombe à Plessisville.

Les gérants de St-Pacôme et de La Patrie ne sont pas encore nommés.

Docteur ARTHUR FAFARD

SPECIALISTE

de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les Yeux, les Oreilles, le Nez et la Gorge

— BUREAU A —

Ste-Marie de Beauce

Chez le Dr Jacques les 1er et 3e mardis du mois



LE BLASPHEME

L'Association catholique des Voyageurs a inauguré récemment une nouvelle campagne contre le blasphème. Ces hommes d'esprit ouvert et de zèle éclairé voient dans les jurons dont notre peuple est coutumier un sujet de honte nationale et un danger pour notre avenir religieux. Ils veulent donc s'employer à les faire disparaître.

Ils ont raison.

N'est-ce pas une honte, en effet, chez un peuple catholique, que d'entendre des hommes qui prient et communient proférer tant de paroles blasphématoires ? N'est-il pas humiliant de voir notre langue française, notre science du catéchisme, servir à formuler les blasphèmes les plus recherchés, les plus rebutants ?

Et c'est un danger pour notre pratique religieuse. Car on pense comme on parle et on vit comme on pense. Celui qui ne se gêne pas pour insulter Dieu dans ses paroles ne se gènera pas, non plus, pour l'offenser dans ses actions. Voici un fait que vous pouvez constater : c'est parmi les sacreurs que se recrutent les ivrognes, les scandaleux, les gens de pénitencier.

Ne venez pas me dire que les sacres de nos blasphèmateurs sont d'innocentes façons de parler. Un prêtre d'esprit eut à répondre un jour à cette excuse :

"Que voulez-vous, disait un jeune sacreur, c'est mon habitude, je sacre sans m'en apercevoir.

—Votre habitude ? Corrigez-vous mon ami. Prenez les moyens de vous en apercevoir. Je voudrais bien vous voir, vous si je me mettais à cracher sur vous à chaque phrase, en vous disant : n'en faites pas de cas, c'est mon habitude, je fais cela sans m'apercevoir.

"Vos sacres sont des crachats à la face de Dieu. De petits crachats je le veux bien, mais des crachats quand même."

***

Il y a chez nous deux sortes de blasphèmes : celui des gens qui sacrent "sans s'en apercevoir" et le blasphème méchant et voulu.

Celui-ci existe.

On a vu récemment un terrassier en colère inventer des blasphèmes à faire frémir, accoler aux choses les plus saintes les qualificatifs les plus ignobles, puis, incapable d'inventions nouvelles, jeter à terre sa casquette, y vomir tous les noms sacrés que sa mémoire cvontenait, puis la fouler aux pieds, la souiller, lui prodiguer toutes les marques du dernier mépris. Cela, pour une bagatelle, parce que son travail allait de travers, que le vent lui soufflait de la poussière dans les yeux ou qu'une fausse manoeuvre avait renversé sa brouette.

Un autre, mauvais charretier dont le cheval ne pouvait traîner sa charge, inventa de même une action blasphématoire. Après avoir jurer tous les jurons imaginables, fou de colère et de passion, il plongea sa main gauche dans une mare et fait le signe de croix à l'envers en disant : "Je me débaptise au nom du. . . ."

De tels actes de folie sont rares, je le sais; ils sont le fait de brutes audessous des dernières classes de la société, je le ais encore; ceux qui disent ou font des choses si abominables ne sont plus des êtres normaux, ce sont des détraqués, je veux le croire. Mais ces hommes sont encore responsables, ils sont pour le public un scandale et un danger, il faut les arrêter et les punir.

C'est ce que les voyageurs de commerce veulent faire désormais, en leur appliquant la loi contre les perturbateurs publics.

Le langage blasphématoire est, en effet, une insulte pour les croyants, une cause de profond malaise pour toute personne respectable. On condamne ces monstres quand ils maltraitent les animaux et l'on ne pourrait rien faire pour les empêcher de blasphèmer d'une façon aussi scandaleuse ?

Mais il y a autre chose à faire. On n'arrive pas du premier coup à ces blasphèmes énormes. On s'y entraîne par l'habitude du juron, du juron des honnêtes gens, de celui que se permettent des chrétiens pleins de foi, des citoyens de bonne tenue de bons pères de famille, de braves jeunes gens. Les voyageurs de commerce font appel au bon sens de tout ce monde pour bannir de nos conversations toute parole irrévérencieuses à l'égard de Dieu et des choses saintes. Par respect pour Dieu, par égard pour les enfants et pour les dames, ils demandent aux gens respectables de parler d'une façon respectable.

Il faut s'efforcer de discréditer le juron, il faut le laisser aux gens grossiers et sans éducation, il faut manifester son mépris pour les sacreurs. Si l'on avait toujours fait cela, la race des blasphèmateurs serait près de s'éteindre.

LE BULLETIN PAROISSIAL.

HOTEL A VENDRE

Une occasion exceptionnelle d'acheter à bon marché un hôtel de tout premier choix. On demande un prompt acheteur si l'on veut profiter de cette occasion sans précédent. Le meilleur poste de toute la Beauce et le plus achelandée.

S'adresser de suite à :

"L'ECLAIREUR" Ltée.
Beauceville.

4 mai j. n. o.

FERMES A VENDRE

A STRATFORD CENTRE, COMTE DE WOLFE

Chance exceptionnelle pour jeune homme et homme avec famille de s'établir à bon marché, avec conditions faciles et avantageusement.

Quelques terres à vendre au choix de l'acheteur, pour mille piastres, douze cents et quinze cents piastres; payables quatre cents, cinq cents et six cents piastres comptant; la balance cent piastres par année sans intérêt.

D'autres terres de deux mille piastres, deux mille cinq cents et trois mille piastres, à raison de huit cents, mille et douze cents piastres comptant; la balance cent cinquante et deux cents piastres par année sans intérêt.

Quelques belles propriétés sont aussi en vente à raison de cinq mille, six mille et sept mille piastres, à des conditions très faciles.

Pour plus d'informations, s'adresser à

A. E. DIONNE,
Stratford Centre.

1er juin

POUR L'ECOLE LIBRE ET FRANÇAISE

A WINDSOR, ONTARIO

Le Secrétariat général de l'A. C. J. C., est heureux de publier la deuxième liste de souscripteurs.

Puisse cet effort de Windsor trouver des collaborateurs d'un bout à l'autre du pays. Ces souscriptions attestent combien se répand chez nous le sens de la solidarité. Plus elles seront nombreuses, plus s'affirmera notre volonté de vivre.

Les renseignements que l'on reçoit laissent espérer de beaux résultats. C'est notre devoir à tous de soutenir les efforts de ceux qui luttent aux avant-postes. Souscrivons donc généreusement.

Première liste déjà publiée : $304.50

Mgr L.-A. Paquet, Québec, 3.00; M. l'abbé Valère Roy, Québec, 2.00; Pro justitia, Québec, 5.00; Un ami, Québec 10.00; Un lecteur de l'Action Catholique, Québec, 5.00; Un ami de Québec, Québec, 50.00; Mgr A. Bouffard, Québec, 10.00; Un ami, Québec, 1.00; M. L.-G. Beaubien, Outremont, 25.00; La Prévoyance, Montréal, 10.00; M. le chanoine Frs Boulay, Louiseville, 5.00 M. Ferdinand Roy, avocat, Québec, 10.-00; Ralliement catholique et français en Amérique, Québec, 5.00; J.-J. Joubert, limitée, Montréal, 10.00; M. l'abbé Anasthase Forget, L'Assomption, 1.00; M. Léon Lorrain, Montréal, 5.00; M. V.-Elzéar Beaupré, Montréal, 5.00; M. l'abbé Emile Goulet, Rimouski, 1.00 M. Paul Saint-Germain, Montréal, 10.-00; M. Aurèle Nadeau, médecin, Beauce-Jonction, 5.00; L. Chaput, Fils et Cie, limitée, Montréal, 10.00; Comité de presse catholique de l'Immaculée-Conception, Montréal, 5.00; La Ligue du Sacré-Coeur de l'Immaculée-Conception, Montréal, 5.00; M. Maurice Bédard, Ottawa, 1.00; M. l'abbé Aimé Hébert, Rigaud, 5.00; Un ami de Saint-Anselme, Saint-Anselme, 1.00; Une amie de l'église, de la race et de la langue, Montréal, 2.00; R. P. Alfred Crevier, C. S. C. Saint-Laurent, 10.00; L'Honorable Cyrille Delâge, Québec, 5.00.

Total jusqu'à date : $526.50.

Les souscriptions doivent être envoyées au **Secrétariat général de l'A. C. J. C.,** 90, rue Saint-Jacques, bureau 701, Montréal. Il en accusera réception par la voie des journaux.

ALPHONSE DE LA ROCHELLE.

VENTE PAR LE SHERIF DE BEAUCE

No 6121.— GEDEON GAGNE, demandeur; contre GEDEON CARON, défendeur.

Le lot numéro quarante (40) du cadastre pour le rang onze (11) nord-est du canton Watford, comté de Dorchester—avec bâtisses, circonstances et dépendances. Avec réserve en faveur de David Champagne de 260 cordes de bois de papier à prendre sur le dit lot.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Louis, le VINGT-SIXIEME jour de MAI prochain 1922, à DIX heures de l'avant-midi.

GUSTAVE GARANT,
Shérif.

1 fois.

VENTE PAR LE SHERIF DE BEAUCE

No 5067.— HONORE DRAPEAU, demandeur; contre DAME ALPHEDA BOLDUC, défenderesse.

Un certain terrain ou emplacement situé en la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus, dans le 6ième rang du canton de Broughton, de la contenance de cent pieds carrés, mesure française; et borné en avant à une rue projetée, en arrière à Napoléon Poirier, d'un côté à Edmond Fournier et de l'autre côté à Théodore Fecteau, lequel terrain fait partie du lot No 14-b du cadastre officiel pour le 6ième rang du canton de Broughton—avec bâtisses et dépendances; sujet au paiement d'une rente annuelle foncière de dix piastres payable à Monsieur Eleuthère Groleau.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse Sacré-Coeur-de-Jésus le VINGT-TROISIEME jour de MAI prochain 1922, à UNE heure de l'après-midi.

GUSTAVE GARANT,
Shérif.

1 fois.

Dr J. N. FORTIN

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-interne de l'Hôpital de St-Boniface Manitoba.

Bureaux ; Chez M. Chrysologue Rodrigue, près du pont.

ST-GEORGES - - - BEAUCE

PACIFIQUE CANADIEN

MODIFICATIONS PRELIMINAIRES

Dans le service des trains

entre

QUEBEC ET MONTREAL

En vigueur, dimanche, le 30 avril 1922
(Heure normale de l'est)

Departs de Québec (gare du Palais)
11.10 P. M. Quotidien
8.00 A. M. Dim. exc.
Arr. Montréal (G. Viger) 2.30 P.M.
12.30 P. M. Quotidien
Arr. Montréal (G. Wind) 5.30 P.M.
3.40 P. M. Dim. exc.
Arr. Montréal (G. Viger) 8.40 P.M.
Arr. Montréal (G. Viger) 6.00 A.M.
et Montréal (G. Windsor) 6.30 A.M.

Arrivées à Québec (Gare du Palais)
6.00 A. M. Quotidien
De Montréal (G. Wind) 10.45 P.M.
et de Montréal (G. Viger) 11.10 P.M.
1.00 P. M. Quotidien
De Montréal (G. Wind.) 8.00 A.M.
2.40 P. M. Dim. exc.
De Montréal (G. Viger) 8.45 A.M.
7.35 P. M. Dim. Seulement
De Montréal (G. Viger) 1.30 P.M.
9.15 P. M. Dim. exc.
De Montréal (G. Viger) 4.00 P.M.

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets : 30 rue Saint-Jean, tel 93 ; Chateau Frontenac, tel 1840 ; Gare du Palais, tel 663.

C. A. Langevin, Agent du trafic-voyageurs, représentant toutes les lignes de navigation océanique.

L'heure normale de l'est (l'heure solaire) regit le mouvement de tous les trains. Pour convertir au système de l'heure d'été, ajouter une heure.

L'anémie peut quelquefois ressembler à la consomption.



J'étais tellement souffrante de douleurs dans les épaules et à la poitrine que je me croyais atteinte de consomption. J'étais sujette à des hémorragies qui m'affaiblissaient énormément. Parfois tout mouvement m'était pénible tant j'étais affaissée. La vie n'était plus pour moi bien gaie et c'était aussi désolant pour ma famille. En prenant les Pilules Rouges durant quelques mois il s'est fait un grand changement. Les forces me sont d'abord revenues peu à peu. Je me suis sentie bientôt heureuse de ne plus souffrir et d'avoir bonne santé. Mme Edmond Lafond, 356, rue Chambord, Montréal.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont le véritable spécifique des maladies de la femme et toutes les femmes devraient les prendre tant sont grandes leurs vertus curatives. Elles soulagent rapidement toutes les souffrances qui affligent la femme durant le cours de sa vie.

Nos médecins donnent des consultations tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Vous pouvez ou leur écrire ou venir les voir si vous désirez des conseils. Leurs consultations sont gratuites.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Adresse : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Etes-vous suffisamment assuré contre l'incendie ?

Vous êtes sans doute porter à le croire, mais avez-vous songé sérieusement aux difficultés que vous auriez à surmonter en cas d'incendie, à la hausse extraordinaire du coût des matériaux de construction, à la rareté de la main d'oeuvre, et aux gages élevés qu'elle commande, à toutes les autres dépances incidantes, ordinaires et extraordinaires, qui vous incomberaient, si votre propriété par malheur était incendiée ?

Ne vous semble-t-il pas qu'il serait sage d'examiner votre police d'assurance à la lumière des conditions actuelles et de vous demander si réellement vous êtes suffisamment assuré contre l'incendie. Et si c'est dans une bonne Compagnie ?

Je suis prêt à vous aider, persuader que quelques bons conseils, dictés par l'expérience, qui n'entraînerait pour vous ni dépences, ni oubligations quelconques, pourraient vous être utiles. Faites donc appel à :

P.-Z. CLOUTIER,

COURTIER D'ASSURANCE

FISET, P. Q. - - Co. Beauce.

WM. McLIMONT & SON

MARCHANDISES SECHES

80, RUE ST-PIERRE, - - QUEBEC.

Notre voyageur, M. ARTHUR LACHANCE, est maintenant sur la route avec tous les échantillons pour le printemps prochain. Nous faisons une sp-cialité de Tweeds, Serges, Etoffes à robes, Gants, Dentelles, etc.

Toute commande par son entremise ou par la malle aura notre meilleure attention.

THE STADACONA

VENDU PAR :

Whitehead & Turner Limited

QUEBEC

Appuyé par de nombreuses preuves, nous affirmons sans exagération que le

VIGORA

Ne manque jamais son effet dans n'importe quelle maladie de chevaux lorsqu'il est administré à temps.

Dépôt en gros chez J.-B. MORIN, Pharmacien

412, RUE ST-JEAN, QUEBEC. Téléphone 1071.

Thés, Liqueurs, Epiceries

Distributeur du fameux thé

"BULL DOG"

NAZAIRE TURCOTTE & CIE

EPICIER EN GROS. QUEBEC.

LEONARD GENDREAU

Pharmacien et Optométriste

EXAMEN DE LA VUE

Kodaks. Chocolats Neilson. Prescriptions de médecins remplies avec soin. Attention toute spéciale aux commandes par téléphone et par la malle. Bureau tous les jours.

ST-GEORGES-EST, - CO. BEAUCE.

Dr Aurèle Nadeau

BEAUCE-JONCTION

Consultations au bureau : tous les jours, excepté le samedi et le dimanche.

Carte Professionnelle

MEDECINS

Docteur J.-E. BERNIER
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ancienne maison de Josaphat Poulin
Beauceville-Est.

Docteur J.-A. DESCHENES
MEDECIN-CHIRURGIEN
Se rendra à domicile avec son auto sur demande par téléphone.
Beauceville-Est, - Qué.

DENTISTES

Docteur JOS. LABRECQUE
CHIRURGIEN-DENTISTE
HEURES DE BUREAU: 9 à 12 a.m.; 2 à 5 p.m.; 7 à 9 p.m.
25 rue Stanislas, - Québec.
Edifice Lavigueur & Hutchison
Téléphone 9936

Docteur Jos. VEILLEUX
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heure de bureau : 9 heures a. m. à 5 heures p. m.
St-Georges, - Beauce.
Téléphone Beauce et Rural

Dr GASPARD FAUTEUX
CHIRURGIEN-DENTISTE
HEURES DE BUREAU : 9 à 12 a.m. ; 2 à 5 p.m. ; 7½ à 8½ p.m.
BEAUCEVILLE-OUEST, -:- P. QUE.

LE BUREAU DU
Dr ALEXANDRE MELADY
Chirurgien-Dentiste
est ouvert tous les jours à
STE-MARIE, —— BEAUCE.
Phone Bell. Boîte postale 55.

AVOCATS

J.-D.-PAMPHILE VALLEE
AVOCAT
Beauceville-Est, - Beauce.

ROSAIRE BEAUDOIN
LL, L.
AVOCAT
St-Joseph, - Co. Beauce

J.-Hugues Fortier, C.R.—L. Cliche, B.A., LL.L. Ste-Marie St-Joseph
Lorenzo Dutil, B.A., LL.L. St-Georges
Fortier, Cliche & Dutil
AVOCATS
Bureaux : à Ste-Marie, St-Joseph et St-Georges
Suivent les Cours de Beauce et de Québec.

NOTAIRES

ANGERS & ANGERS
NOTAIRES
Prêts sur immeubles. — Achats de créances et de débentures
Beauceville-Est, - Beauce.
Téléphone Beauce et Bel

F.-G. FORTIER
NOTAIRE PUBLIC
Bureaux dans le Bloc Deschêne
Beauceville-Est, - Beauce.
Argent à prêter

J. M. FORTIN
NOTAIRE
St-Isidore, Co. Dorchester.
Prêts d'argent

ARPENTEUR-GEOMETRE

GEORGES GARNEAU
Arpenteur-Géomètre
Saint-Joseph, - Beauce.
TEL. BEAUCE ET RURAL

ROSS & LEGENDRE
ARPENTEURS
Prompte exécution des demandes d'arpentage et d'expertise
Bureau principal: ST-GEORGES-EST
Bureau à ST-JOSEPH DE BEAUCE

COMPTABLES

M. ERNEST LEFAIVRE, L.I.C.
J.-ARTH. GAGNON.
LEFAIVRE & GAGNON
Successeurs Lefaivre & Lefaivre, Comptables-auditeurs
LIQUIDATION DE FAILLITES
Compétence et diligence apportée dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.
96 rue Saint-Pierre, Québec.
Téléphone 1100.

Allez donc chez
A. C. ROUTIER
BIJOUTIER
50, Côte de la Montagne
Vous y trouverez un très grand choix en fait de Bijoux, Montres, Lampes électriques, Argenteries, Verre taillé, etc.

NOUS Y VOILA!

Qui de ce temps-ci n'aimerait pas gagner

$10.00?

Vous en avez l'avantage si vous suivez attentivement les annonces de l'"Eclaireur".

Vous y verrez deux coupons vous donnant droit de gagner **$10.00** qui vous seront offertes gratuitement

ATTENTION!

L'OISEAU BLEU DE MAI

UNE ENQUETE SUR LES ASPIRATIONS DE NOTR JEUNESSE

Nous venons de recevoir l'OISEAU BLEU de mai. Comme tous les numéros précédents, il est agréable à voir avec ses illustrations en couleurs, ses contes du terroir, son roman historique, ses récits de voyage, ses "aventures de Florette", sa chronique éducative de Cousine Fauvette, ses pages de musique et ses leçons de chose; tout cela lui donne un air de santé morale, une physionomie de chez nous et une toilette fort attrayante.

Mais la livraison que nous avons sous les yeux surpasse certainement les autres en intérêt; car elle contient le résultat d'un grand concours littéraire parmi notre jeunesse. Ce concours, auquel ont pris part plus de 300 enfants, appartenant à des milieux très divers, offre un intérêt tout particulier. Il indique les aspirations des jeunes d'à-présent, la "génération de l'espérance". Qui veut connaître les ambitions des fillettes et des garçonnets du Canada français, doit lire les réponses reçues par l'OISEAU BLEU à son grand concours "Que serez-vous ?". Si l'on tient compte du fait que les coicurrents appartiennent à des milieux très divers et qu'ils ont été priés de s'exprimer avec toute la liberté voulue, on trouvera qu'il faut avoir grande confiance dans notre belle jeunesse.

Aimons-la, favorisons ses progrès dans la vertu, le savoir, l'esprit pratique et les plus nobles aspirations. L'OISEAU BLEU s'emploie à remplir ce programme d'une portée toute nationale. C'est pourquoi cette originale publication de la Société Saint-Jean-Baptiste, la seule du genre chez nous, devrait être généreusement encouragée par nos éducateurs, nos éducatrices et toute famille vraiment patriote et chrétienne.

Nouvelle qui sera saluée avec intérêt : le prix de la revue vient d'être abaissé de 7 à 5 sous. L'OISEAU BLEU se trouve dans tous les dépôts de journaux et chez tous les libraires. L'abonnement annuel en est de 75 sous. Numéro spécimen envoyé sur réception de 5 sous. Ecrivez immédiatement à l'OISEAU BLEU, Monument National, Montréal.

BOUTIQUE DE FORGE A VENDRE

Boutique de forge à vendre à Robertsonville, près de la ligne du Q. C. R., aussi propriété privée voisine de la boutique. Le tout à des prix raisonnables. Départ : cause de santé.

Pour toute information adressez-vous à :

J. O. ROY,
propriétaire,
Robertson,
Co. Mégantic.

8 juin.

Maux de reins qui duraient depuis trois ans guéris par les PILULES MORO pour les Hommes.

Depuis près de trois ans j'étais torturé par un mal de reins et je travaillais bien péniblement. La nuit je souffrais aussi; par conséquent je reposais très mal. Ma digestion était lente et laborieuse et je devais choisir mes aliments pour éviter des douleurs d'estomac et des gaz incommodants. Mes forces avaient aussi beaucoup diminué. Après avoir lu dans les journaux les succès des Pilules Moro dans plusieurs cas semblables au mien, je résolus d'employer ce remède et je suis des plus satisfaits des résultats obtenus. M. Adolphe Béland, 94, rue Hermine, Québec.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont le remède le plus puissant qu'un homme puisse employer. Elles guérissent les maladies de l'estomac, préviennent les rhumatismes, les névralgies, les maladies du foie, etc.; elles purifient et enrichissent le sang et sont pour tous une source de forces nerveuses.

Des consultations gratuites sont données, soit par lettre, soit personnellement à tous les hommes qui désirent nous consulter.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Adresse: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 274, rue St-Denis, Montréal.

SAINT-ANSELME

Funérailles

St-Anselme, Dorchester, 2.— Le 24 avril, les cloches pleuraient le glas d'une Enfant de Marie de notre paroisse que la faucheuse abhorrée venait de frapper au seuil de cet âge où la vie apparait parsemée de fleurs. La mort enlevait à l'affection de parents chéris, Marie-Célina Plante, à l'âge de 22 ans et quelques mois après une courte maladie soufferte avec la patience et la résignation qui donne la paix de l'âme. Elle a vu venir sans effroi l'heure suprême des adieux et c'est avec confiance en la miséricorde divine qu'elle a quitté cette vallée de larmes pour aller goûter les joies éternelles auprès de son Créateur.

Les funérailles eurent lieu en notre église paroissiale le 27 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui s'étaient fait un devoir d'accompagner la regrettée disparue à sa dernière demeure.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-C. Samson, curé de la paroisse, et le service fut chanté par M. l'abbé E. Deblois.

La croix était portée par M. Alphonse Fortin et la dépouille mortelle par MM. David Roy, Alyre Gagné, Adélard Dumas et J.-B.-C. Bélanger.

Les coins du poële étaient tenus par Mlles Laurence Felteau, Marie-Berthe Fortier, Emilie Gagné, Cécile Felteau et Eva Pouliot.

Conduisaient le deuil : son père, Anselme Plante, ses frères : J.-V. Plante et J.-D. Plante de Lévis, Jos. T. Plante; ses oncles : Herménégilde Gagné et Placide Roy; son neveu : Gérard Plante; ses cousins : Almanzor Roy et Roméo Roy. z

Les Enfants de Marie avec bannière en tête, portée par M. Eléonore Dumas et rubans par Mlles Laurette Boutin, Laure Gagné, Léonie Roy et Laure Dion, assistaient en corps aux funérailles.

Les Révérendes Soeurs de la Charité, accompagnées de leurs élèves, avaient aussi tenu à venir donner une dernière marque de leur estime à celle qui avait été une élève modèle et une compagne exemplaire.

Un puissant choeur composé de MM. Eugène Felteau, Ferdinand Boutin, Jos. Labrecque, Edmond Felteau, L.-C. Bélanger, Dr J.-E. Perreault, Gustave Genest, Ant. Gastonguay et Alex. Lantagne, sous la maîtrise de M. Almanzor Roy, a exécuté avec succès la messe de Requiem.

Plusieurs motets ont été rendus : "J'irai la voir un jour" par Mlles Laurence Felteau et M.-B. Fortier; "O Salutaris" par le Dr J.-E. Perreault et "Je me voyais au milieu de ma course" par Almanzor Roy.

De nombreux tributs floraux, offrandes de messes et bouquets spirituels furent déposés comme témoignage de sympathies sur la tombe de la défunte.

A la famille en deuil, nous offrons l'expression profonde de nos plus sincères condoléances.

Une petite Amie.

Le poivre rouge enraie la douleur du rhumatisme

Quand vous souffrez du rhumatisme au point d'avoir de la difficulté à vous remuer, faites l'essai du Red Pepper Rub et vous obtiendrez le soulagement le plus rapide que vous ayez jamais connu.

Rien ne possède une chaleur aussi concentrée, aussi pénétrante que le poivre rouge. Le soulagement est instantané. Dès que vous vous appliquez du Red Pepper Rub vous sentez une chaleur stimulante. En trois minutes, il réchauffe la partie malade de part en part. Active la circulation, fait cesser la congestion — et les tortures du rhumatisme disparaissent.

Le Red Pepper Rub Rowles fait de poivre rouge, ne coûte pas grand'chose à la pharmacie. Achetez-en un pot d'une once. Servez-vous-en pour lumbago, névrite, mal de dos, torticolis, muscles endoloris, rhumes de poitrines. Un soulagement instantané vous attend. Assurez-vous qu'on vous donne le véritable avec le nom Rowles imprimé sur le paquet.

A STE-SABINE

S. E. le Cardinal ira y ordonner le 1er Prêtre de la Paroisse.

Ste-Sabine, S.— Notre paroisse, le 21 mai courant recevra, la visite du Cardinal Bégin. De belles fêtes, marqueront, ici, le passage de Mgr l'Archevêque de Québec. Le curé de la paroisse, M. l'abbé P. Legendre, préside aux préparatifs. Notre église, sérieusement endommagée par une bourrasque, a été remise à neuf.

On comprendra la joie de Ste-Sabine qui va donner à l'église son premier prêtre, M. l'abbé Philibert Goulet. Celui-ci est le fils de M. Philéas Goulet.

FILLE DEMANDEE

On demande une jeune fille pour occupation dans un magasin général. Une jeune fille d'expérience serait préférée.

S'adresser immédiatement à :

J. EMERY POULIN, Marchand
St-Martin, Co. Beauce.

4 mai j. n. o.

ST-LEON DE STANDON

Décès

St-Léon, Dorchester, 29.— Le 25 avril décédait à l'âge de 70 ans chez son gendre M. Charles Corriveau, Mde Célanire Emond, épouse de feu Alfred Blanchet de Sainte-Anne de la Pocatière. C'est après avoir enduré de pénibles douleurs pendant plus de trois semaines qu'elle nous quittait mardi dernier pour aller chanter au Ciel les louanges du bon Dieu.

Les funérailles ont eu lieu le 27 avril au milieu d'une assistance nombreuse dans laquelle nous avons remarqué MM. Charles Corriveau, gendre de la défunte, Jos. Corriveau, Phil. Turcotte, Hilaire Nadeau, Alf. Binet, Hector Lacasse, Ach. Couture, L. Guillemette, L. Turcotte, Octave Corriveau, L. Ferland, Sam. Roy, Albert Genest, Jos. Nadeau, L. Corriveau, Pierre Roberge, Ach. Binet et un grand nombre d'autres citoyens de la paroisse.

A la famille en deuil nos cordiales sympathies.

On dit

On dit que le gouvernement songe, malgré ses 125 millions d'économie sur le budget de 1922, à fermer plusieurs bureaux de poste. Espérons qu'il nous laissera au moins les plus importants.

NOUVELLE EMISSION

Pursuivant notre programme de développement économique de la province de Québec, nous mettons en souscription

$1,250,000
d'obligations 7% lère Hypothèque de

CARON FRÈRES (INC.)

Date d'émission—1er juin 1922 Remboursables de 1926 à 1934.

Fiduciaire: Le Crédit Général du Canada.

Les intérêts sont payables les 1er juin et 1er décembre de chaque année. Les titres sont au nominal de $100, $500 et $1,000. L'enregistrement se fait aux bureaux du Crédit général du Canada, le premier enregistrement sans frais pour le porteur. Les paiements se font à la Banque d'Hochelaga, Montréal et Québec, en monnaie légale du Canada. La légalité de cette émission a été contrôlée par l'hon. sénateur F. L. Beïque, c.r., de l'étude Beïque et Beïque.

La compagnie emprunteuse pourra racheter ses obligations par voie de tirage à toute échéance de coupons à 102 et l'intérêt couru.

Valeur des biens hypothéqués, non compris achalandage, brevets et autres biens semblables	**$2,551,000**
Revenus annuels de l'industrie actuelle et des propriétés	**100,500**
Bénéfices prévus pour la nouvelle industrie, par année	**700,000**

Nous extrayons les faits suivants d'une lettre de M. A.-L. Caron, le président de la compagnie:

PERSONNALITE DE L'EMPRUNTEUSE : Cette compagnie continue la firme Caron Frères, de Montréal, établie en 1901 avec $1,200 de capital, bientôt passée à la tête de l'industrie de la bijouterie au Canada. Elle entreprend aujourd'hui la fabrication d'un appareil de Lumière et Force appelé à révolutionner les conditions d'existence de la campagne.

ACTIF : La vieille firme transporte à la nouvelle, net de toutes charges, l'actif suivant: stock, $191,867.46; comptes courants, $47,078.22; placements, $57,553.65; mobilier, aménagement, équipement, $36,244.57; machineries, outillage, $273,261.19; assurances sur la vie des trois associés, au montant total de $91,000, primes payées, $37,408.49; soit un total de $643,433.58.

PLACEMENTS : Ceux-ci comprennent: $29,000 d'actions de la Banque d'Hochelaga; $5,500 de bons la Victoire, une propriété nette d'hypothèque sise rue Bleury, évaluée par la ville à $32,500.

AUTRE ACTIF : Une vaste usine, nette d'hypothèques, sise dans le quartier Mercier, à Montréal, mesurant six arpents de superficie, dont un tiers loué à une fabrique d'automobiles à raison de $32,400 par année. La valeur de cette usine est d'un million.

GARANTIE SUPPLEMENTAIRE : Toutes les actions de la compagnie immobilière Caron, propriétaire des trois conciergeries "Halcyon", "Pierrefonds" et "Edgemount", dont le revenu donnera cette année $32,000. Même diminué d'un quart, ce revenu représenterait encore l'intérêt à 7% d'un capital de $350,000.

Ces différents apports forment un chiffre total de près de $2,000,000. Avec le capital de roulement produit par l'emprunt, l'actif total servant de gage aux obligations sera de $2,551,433.

OBJET DE L'EMPRUNT : Procurer les fonds nécessaires à la fabrication en série d'un appareil d'éclairage et de force motrice. Cet appareil consiste en un moteur à deux temps à double compression, de fonctionnement facile et économique, qui tout à la fois, à l'aide d'une petite dynamo électrique et autres accessoires, éclaire la maison et ses dépendances, pompe l'eau, écrème le lait, etc. Son endurance est remarquable. Il a fonctionné jour et nuit sans arrêt depuis le 10 mars jusqu'au 9 mai.

MARCHE FACILE : Sur la seule annonce de la nouvelle fabrication une maison de Montréal a signé un contrat pour le placement de 1,000 appareils par année en Australasie et de 1,000 en Grande-Bretagne en Irlande et dans l'Inde. On prévoit que la demande sera d'au moins 6,000 appareils par année.

BENEFICES : Aux prix actuels de la main-d'oeuvre et des matières premières, les bénéfices nets de la nouvelle fabrication sont estimés à $700,000 par année. Les revenus annuels disponibles pour le service de l'emprunt comprendront: bénéfices nets de la bijouterie, moyenne des 17 dernières années, $36,107.60; loyer d'un tiers des usines du quartier Mercier, $32,400.00; revenu net des conciergeries, $32,000.00; bénéfices estimatifs de la nouvelle entreprise, $700,000.00 ; soit un total de $800,507.60. C'est plus de neuf fois le montant nécessaire au paiement des intérêts.

ADMINISTRATION : Les trois frères Caron restent dans la nouvelle entreprise. Le succès qu'ils ont obtenu dans le passé est un sûr garant pour l'avenir. Deux représentants de la maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) feront partie du conseil d'administration jusqu'au complet remboursement de la dette obligataire.

Prix: le pair 100 et l'intérêt couru

Versailles Vidricaire Boulais LIMITÉE

Immeuble Versailles
MONTREAL
Tél.: MAIN 7080

Immeuble de la Banque Nationale
QUEBEC
Tél.:8620

224, rue Guigues
OTTAWA
Tél. RIDEAU, 2321w

JOS. COTE Limitée

EPICERIES — PROVISIONS

SPECIALITES :

Allumettes
Cigares
Cigarettes
Tabac coupé
en palette
en feuilles
en poudre
Biscuits
Bonbons
Chocolat
Conserves
de fruits
légumes
poisson
viande
pois
fèves
riz
barley
gruau
poissons
mélasse
Sirop de sucre
Sucre, Résine, Caustique

Quotations fournies sur demande

J.C SPÉCIAL

JOS. COTÉ, LTÉE

EPICIERS EN GROS

188 RUE ST-PAUL, QUÉBEC

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

HORAIRE

En force le 2 Octobre, 1921.

Vers le Sud — Lisez en descendant. Vers le Nord — Lisez en montant.

No 30 Pass. P.M.	No 6 Pass. P.M.	No 2 Pass. A.M.				No 1 Pass. P.M.	No 5 Pass. P.M.	No 7 Mixte
.....	* 3.00	† 7.20	Lse	Québec (St. Palais)	Arr.	2.35	10.00	.....
.....	4.00	8.15	"	Breakeyville	"	1.29	9.02	.....
.....	4.12	8.27	"	Ville Lambert	"	1.14	8.52	.....
.....	4.28	8.44	"	Scott Jonction	"	12.53	8.36	.....
.....	4.39	8.54	"	Ste-Marie	"	12.39	8.26	.....
.....	4.55	9.10	Arr.	Valley Jct.	"	12.25	8.12	.....
.....	5.21	9.36	"	Tring Jonction	Lse	*11.56	† 7.45	.....
	P.M.	A.M.				A.M.	P.M.	
	No 8 Mixte					No 33 Pass.		
P.M.	A.M.					A.M.		P.M.
† 6.30	† 9.00	.....	Laisse	Lévis	Arrive	10.55	.....	4.45
7.16	11.10	.....	"	St-Anselme	"	10.09	.....	3.10
7.29	11.50	.....	"	Ste-Hénédine	"	9.55	.....	2.35
7.39	12.30	.....	"	Scott Jonction	"	9.40	.....	† 2.00
7.49	.....	.....	"	Ste-Marie	"	9.28	.....	.....
8.00	.....	.....	Arrive	Valley Jct.	Laisse	9.13	.....	.....
.....	.....	.....	"	Tring Jonction	"	† 8.35	.....	.....
P.M.	A.M.					A.M.		P.M.

DIVISION CHAUDIERE

		No 34 Acco.				No 33 Pass.	No 35 Acco.	
P.M.		A.M.				A.M.	P.M.	
† 8.15	.....	† 9.40	Laisse	Valley Jct.	Arrive	9.00	7.00	.....
8.26	.....	9.55	Arrive	St-Joseph	Laisse	8.46	6.30	.....
8.48	.....	10.25	"	Beauceville	"	8.24	5.40	.....
9.07	.....	11.00	"	St-Georges	"	8.04	4.40	.....
f 9.18	.....	.....	"	Cumberland	"	f 7.50	.....	.....
9.34	.....	11.55	"	Morisset	"	7.38	4.00	.....
9.49	.....	12.25	"	Ste-Rose	"	7.23	3.35	.....
10.00	.....	12.45	"	Ste-Germaine	"	7.13	3.20	.....
10.17	.....	1.15	"	Ste-Justine	"	6.56	2.50	.....
10.29	.....	1.30	"	Ste-Sabine	"	6.44	2.25	.....
10.43	.....	2.00	"	St-Camille	"	6.30	2.00	.....
11.07	.....	2.30	"	Daaquam	"	6.05	1.25	.....
11.30	.....	3.00	Arrive	Lac Frontière	Laisse	† 5.45	† 1.00	.....
P.M.		P.M.				A.M.	P.M.	
	No 22 Acco.					No 21 Acco.		
	P.M.					A.M.		
.....	† 5.25	.....	Laisse	Tring Jct.	Arrive	8.25	.....	.....
.....	5.50	.....	"	St-Victor	"	7.45	.....	.....
.....	6.05	.....	"	St-Ephrem	"	7.28	.....	.....
.....	6.25	.....	"	St-Evariste	"	7.08	.....	.....
.....	6.50	.....	"	Courcelles	"	6.37	.....	.....
.....	7.10	.....	"	St-Sébastien	"	6.12	.....	.....
.....	7.22	.....	"	St-Samuel	"	6.00	.....	.....
.....	7.33	.....	"	Ste-Cécile	"	5.50	.....	.....
.....	7.55	.....	Arrive	Mégantic	Laisse	† 5.30	.....	.....
	P.M.					A.M.		
	P.M.	A.M.				P.M.	P.M.	
.....	* 4.55	† 9.10	Laisse	Valley Jct.	Arrive	12.16	8.03	.....
.....	5.22	9.37	"	Tring Jonction	"	11.55	7.40	.....
.....	6.06	10.25	Arrive	Thetford Mines	Laisse	10.58	6.55	.....
.....	6.15	10.43	"	Black Lake	"	10.37	6.37	.....
.....	7.49	12.03	"	Dudswell Jct.	"	9.11	5.08	.....
.....	8.50	1.00	Arrive	Sherbrooke	Laisse	* 8.15	† 4.10	.....
	P.M.	P.M.				A.M.	P.M.	

Référence:— f Arrête sur signal.
* Tous les jours.
† Tous les jours, excepté le dimanche.

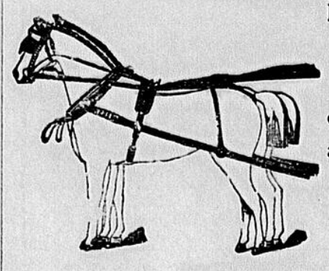
G. D. WADSWORTH,
SHERBROOKE, QUE.
Agent général des passagers.

Téléphones : 5655-6849

EXIGEZ TOUJOURS LA MARQUE

ALLIGATOR

sur vos valises, sacs de voyage et harnais.



DEMANDEZ-LA A VOTRE MARCHAND

C'est la meilleure garantie de qualité que vous pouvez avoir.

Nous invitons tous les marchands à venir visiter notre nouvelle succursale à :

QUEBEC
52 Rue de la Couronne

Lamontagne Limitée

BLOC BALMORAL
338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)



Chemin de fer National--Nouvel Horaire en vigueur dimanche le 30 avril 1922

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux AGENTS DES BILLETS.

DR. J. ED. SAMSON

Chirurgien-Orthopédiste

SPECIALITÉ : CHIRURGIE DES OS
C'est-à-dire: fractures, luxations, toutes les difformités provenant de la naissance ou de la paralysie infantile.

HEURES DE CONSULTATION
2 à 4 heures P.M. — Tél. 5013.
59, rue Sainte-Anne, QUEBEC.
HOTEL-DIEU de Lévis, chaque matin.
ST-FRANÇOIS-D'ASSISE, sur entente.

MARCHE VIANDE

M. Mathias Veilleux de St-Georges est heureux d'offrir à sa nombreuse clientèle des viandes de choix. J'aurai à mon étale de boucher un homme expérimenté pour servir ma clientèle et faire la livraison à domicile. Spécialité : poisson frais.

Une visite est sollicitée.

MATHIAS VEILLEUX,
St-Georges-Est., Co. Bce.

PORTES ET CHASSIS

J'ai le plaisir d'annoncer à mes amis et au public en général que je viens d'ouvrir une manufacture de portes et chassis à Beauceville-Ouest. Je m'occupe également de tout autre travail en bois. Votre commande d'essai est sollicitée.

JOS. BERNAID, fils David
Beauceville-Ouest.
j. n. o. (En bas de l'Eglise)

CHAPEAUX ! MODES !

Nous venons de recevoir un assortiment de chapeaux de toutes formes. Couleurs variées garnitures de toutes sortes, prix satisfaisants. Ces chapeaux sont des plus récents modèles. Ils méritent votre attention. Une visite est solicitée.

Mde JOS. BERNARD (David)
Beauceville-Ouest.
j. n. o. (En bas de l'église)

BROUSSEAU & GROLEAU

COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS AUTORISES

Comptabilité de toutes sortes.—Organisation de compagnies ou autre.—Auditions municipales.—Faillites ou liquidation.

111 RUE ST-JOSEPH,
QUEBEC.

MARCEAU & Cie

155 Rue St-Joseph

Nous venons de recevoir une consignation de 800 blouses pour dames. Toutes sont de très haute nouveauté, de styles variés en crêpe georgette et crêpe de Chine dans une variété de nuances infinies que nous offrons à **50% de leur valeur.**

Blouses crêpe georgette, garnies de dentelles rose et prune, valeur $5.00 pour **$2.75**

Blouses crêpe georgette, garnies dentelles rose, blanc, sable, valeur $8.00 pour **$4.95**

Blouses crêpe georgette et crêpe de Chine, différents genres, garni de perles ou dentelles, toutes les teintes nouvelles, valeur $10.00 pour . . . **$6.95**

Blouses crêpe georgette et crêpe de Chine garnies de perles ou dentelles, plusieurs nuances, valeur $12.50 pour **$7.50**

MARCEAU & CIE

155 rue St-Joseph, St Roch, QUEBEC

BEAUCEVILLE

Nous avons jouis d'un dimanche splendide et depuis lors, il fait une belle et chaude température. Mais une poussière aveuglante commence déjà à incommoder les piétons et l'on demande de la pluie à grands cris.

—Le Conseil de ville est à faire exécuter des travaux pour l'élargissement de l'entrée du pont, côté-ouest. Cette mesure sera d'une grande utilité pour le public voyageur.

—M. Sigefroid Loubier, de St-Benjamin, était à Beauceville, mardi.

—Madame Geo. Patry, mesdemoiselles Patry, Madame Lemieux et mademoiselle Lemieux, de Québec, sont venues à Beauceville, en auto, dimanche, les hôtes de M. et Mde V. E. Lemieux.

—M. et Madame Valmore Larose, et Mlles Cécile et Rachelle Larose, de Lambton, étaient de passage à Beauceville, en auto, dimanche, les hôtes de M. et Mde J. T. Fortin.

—Le docteur et Madame H. Fauteux, le docteur G. Fauteux et Mlle Fauteux sont de retour d'un voyage en auto, à Montréal.

—M. J. A. White, un cultivateur bien connu du Kentucky a déclaré qu'après avoir pris du Tanlac, il pouvait travailler mieux que tous ses ouvriers agricoles. Dr. J. Amédée Deschênes.

—La superbe journée de printemps que nous avons eue, dimanche, nous a amené une foule de visiteurs qui sont venus assister à la fameuse joute de balle au camp entre les BEAUCEVILLE et les ST-GEORGES. Il y avait au-delà de cinquante machines sur le terrain, venues de toutes les paroisses environnantes.

—Monsignor Feuiltault, curé de Ste-Marie, Beauce, était en visite à Beauceville, dimanche.

—M. Alexandre Renault, de la Banque Nationale, Québec, était de passage à Beauceville, dimanche.

—Il y a eu séance du Conseil de ville, samedi, ainsi qu'une séance de la commission scolaire. Des affaires de routine ont été traitées, sauf au Conseil de ville où l'on a décidé de voter un règlement d'emprunt et adopté en seconde lecture le règlement relatif à la côte de la station.

—Il nous faudrait de la pluie. Nos cultivateurs craignent une sècheresse trop forte.

—M. Oram Lachance, de St-Joseph, est venu passer le dimanche à Beauceville.

—La route la plus sûre pour parvenir à la santé, à la vigueur et au bonheur, c'est celle que vous offre le Tanlac. Dr. J. Amédée Deschênes.

—M. et Madame J. C. Loubier, ainsi que Madame Nap. Gagné était de passage à St-Benjamin, dimanche.

—Mlle Auréa Gendreau est de retour d'une promenade de quelques jours à Québec.

—Mme Joseph Lachance et son fils Marius, sont allés passer le dimanche à St-Joseph, Beauce.

—Ne pas oublier que le 29 courant, les Revds Frères donneront dans leur salle une réprésentation du drame LES BERNIER. C'est pour se rendre à la demande de nombreuses personnes que les Revds Frères font répéter cette pièce qui a remporté l'an dernier un si grand succès.

—Le docteur et Madame Joseph Desrochers sont allés à Montréal, cette semaine, assister au mariage de leur nièce, Mademoiselle Mercier, fille du docteur et de Mme Mercier.

—M. J. A. Poulin, de Beauce-Jonction, était de passage à Beauceville, mercredi.

—Le docteur et Mme Alfred Simard, de Québec, et leur fillette Marguerite sont venus en auto à Beauceville et sont retournés le lendemain matin, avec M. et Madame J. T. Fortin.

—C'est lundi prochain, le 22 mai, que sera donné le vote sur le règlement 163 du Conseil municipal, autorisant l'établissement d'un débit de la Commission de Liqueurs, à Beauceville. Le vote au scrutin secret sera donné à l'hôtel-de-ville, sous la présidence du maire, M. Ed. Fortin, et M. P. C. Fortin agira comme greffier. Le bureau de votation sera ouvert à 10 heures précises.

—Personne n'est plus fort que son estomac. Le Tanlac rendra fort votre estomas. Dr. J. Amédée Deschênes.

—M. le notaire et Mde L. P. Turgeon, de St-Victor, et leur bébé, étaient les hôtes de M. et Mde Joseph Veilleux, dimanche.

—Nous sommes heureux de constater que Monsieur le Curé revient à la santé. Il dit maintenant sa messe et est capable de répondre au Bureau. Nous espérons que dans un avenir rapproché il sera complètement rétabli.

—M. Alfred Boulet, ancien curé de Courville et M. A. Moreau de St-Georges étaient de passage au presbytère cette semaine. M. l'abbé D. Chabot est allé au service anniversaire du Révérend Théophile Turcotte, à St-Benoit.

NOTULES RELIGIEUSES DE LA SEMAINE

BAPTEMES :

—Joseph-Gérard, fils de Arthur Gagnon et de Marie-Ange Poulin. Parrain et marraine : M. et Mde Napoléon Poulin.

—Joseph-Grégoire, fils de Josaphat Poulin et de Clarina Poirier. Parrain et marraine : M. et Mde Alfred Poulin.

SEPULTURES :

—Marie-Fernande-Thérèse, 21 jours, fille de Florian Roy et de Marie-Anna Rodrigue, Rang Fraser.

—Joseph Bisson, 15 mois, enfant de Wilfrid Bisson et de Yvonne Mercier rang Saint-Charles.

—Henri Duval, 15 mois, enfant de Alf Duval et de Florence Grondin, Beauceville-Est.

MARIAGE :

—Napoléon Démange, de Sainte-Zotique de Montréal et Corinne Grondin, fille de Pierre Grondin de Waterville.

MISSION :

—Dimanche prochain, le 21, il y aura messe aux Mines.

COMMUNION SOLENNELLE :

—Jeudi, le 18, les enfants de la Paroisse feront leur communion solennelle.

DECES :

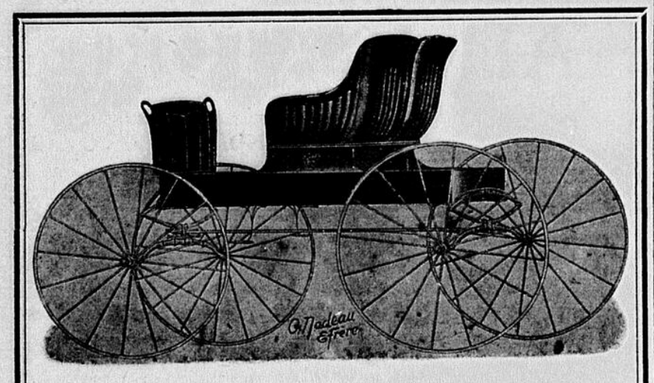
—Madame Pierre Bolduc, en haut du Rapide. Service, jeudi à 10 heures.

COFFRE-FORT A VENDRE

Un bon et solide coffre-fort à vendre, à double combinaison, pouvant servir pour Fabrique ou Municipalité, pour une bagatelle à un prompt acheteur. S'adresser à :

CASIER D,
l'"Eclaireur",
Beauceville.

J. N. O.



SPECIAL POUR ETE 1922

Après avoir étudié toutes les annonces concernant la voiture pour 1922, nous sommes heureux de constater que nous pouvons comme par le passé vous vendre n'importe quel genre de voiture avec des prix défiant toute compétition, car nous pourrons vous garantir nos prix de 15 à 20% meilleur marché que n'importe quel manufacturier et cela pour la bonne raison que nous avons moins de dépenses à faire pour les vendre vu que nous les manufacturons et les vendons nous-mêmes.

Ce qui veut dire qu'il y a de votre intérêt à venir nous voir avant d'acheter, car en garantissant nos prix nous vous garantissons et nous vous fournissons ce qu'il y a de mieux en QUALITE, CHIC et de BON FINI.

N'hésitez pas à nous téléphoner ou à venir nous voir et soyez sûr que vous serez vite convaincu et que vous ne regretterez pas votre trouble. Venez constater les avantages que nous vous offrons et cela à nos risques, car si ce n'est pas tel que décrit nous garantissons payer vos passages.

Espérant être favorisés de vos commandes, veuillez adresser comme suit:

O. NADEAU & FRERE

MANUFACTURIERS DE VOITURES

BEAUCEVILLE-EST, – Co. BEAUCE.

UN BEAU DEBUT

L'INAUGURATION DE LA SAISON DU SPORT A BEAUCEVILLE, DIMANCHE. — UNE JOUTE SPLENDIDE. — ASSISTANCE NOMBREUSE. — VICTOIRE DE NOTRE EQUIPE LOCALE.

UNE COUPE EST OFFERTE AU CLUB VAINQUEUR DE LA SAISON

Deux clubs, qui se feront une réputation enviable dans le monde du sport se sont mesurés, dimanche, sur le terrain du club, à Beauceville. Ce sont les "ST-GEORGES" et les "BEAUCEVILLE" qui se sont livré une lutte très-chaude, mais très-courtoise, une lutte qui a passionné, les cinq à six cents spectateurs qui assistaient, à l'ouverture de la saison de la Balle-au-Champ, à Beauceville.

M. le maire de Beauceville, Ed. Fortin, a lancé la première balle, non sans avoir, auparavant, souhaité la bienvenue aux visiteurs, fait des voeux pour le succès des équipes qui se mesureront, cet été, et fait appel à la bonne entente et à l'esprit de courtoisie entre tous les clubs. M. Fortin a, de plus, promis une coupe au meilleur club, à la fin de la saison, et cete coupe sera gagnée d'après des règles qui seront établies par un syndic composé de trois membres.

La lutte a duré deux heures et, comme on le jugera par le tableau suivant, a été vivement contestée. Les deux équipes avaient une excellente batterie, de bons joueurs sur les buts et au champ. Avec encore un mois d'entraînement, le spectacle des deux équipes aux prises sera des plus intéressants. Comme nous le disions, il y avait foule de Beauceville et des paroisses environnantes. Notre population, cette année, va prouver de la sympathie et de l'encouragement à nos vaillants joueurs, et, en retour, ces derniers vont lui donner le spectacle de belles joutes.

Voici quelle est la carte du record établi :

ST-GEORGES

	A.b.	R.	N.	P.o.	A.	E.
Lafond, c.	3	1	1	15	0	0
Couture, 2b.	4	0	0	2	0	0
Routhier, s.s.	3	0	1	0	0	0
Pelletier, p.	4	1	2	1	5	0
Landry, 3b.	4	0	1	0	0	0
Corriveau, l.f.	4	0	0	0	0	1
Fortier, c.f. et s.s.	4	0	0	0	0	0
Galipeau, 1b.	2	1	0	5	0	0
Poulin, r.f. et c.f.	3	0	0	1	0	0
* Coulombe, r.f.	1	0	0	0	0	0
	32	3	5	24	5	1

* a remplacé Routhier à la 7e inning.

BEAUCEVILLE

	A.b.	R.	N.	P.o.	A.	E.
Latulippe, r.f.	4	2	1	0	0	0
Dion, 2b.	3	1	1	0	2	0
Jobin, c.f.	4	0	2	0	0	0
Veilleux, l.f.	4	0	1	0	0	0
Cloutier, 3b.	4	0	0	2	1	0
Samson, 1b.	4	1	0	2	0	2
Moore, p.	4	0	1	0	2	0
Renault, s.s.	3	0	1	1	0	0
Morisson, c.	3	0	0	22	1	1
	33	4	7	27	1	3

Nous félicitons donc notre équipe locale pour le succès qu'elle a remporté — la première victoire de la saison — comme nous félicitons sincèrement nos amis de St-Georges pour leur résistance et leur jeu excellent.

***

Le Club de Balle-au-Champ de St-Georges fera ses débuts sur son terrain, dimanche, alors qu'il rencontra la forte équipe de Beauceville. Après la remarquable partie jouée entre ces deux clubs, à Beauceville, dimanche dernier, on peut s'atendre à une grande partie sur le terrain du St-Georges, et les spectateurs verront une belle joute de Balle-au-Champ.

En foule, donc, dimanche prochain, sur le terrain du St-Georges.

***

Voici ce que disait l'"Evènement", de Québec, au lendemain de la joute de dimanche dernier :

Beauceville, 16.— Le club de baseball Beauceville a reçu la visite du St-Georges, dimanche et il l'a battu par un score de 4 à 3, à la fin d'une joute très contestée. Les visiteurs se rallièrent dans la huitième manche, mais ils ne purent remonter le courant. Latulippe a scoré deux fois et Arthur Dion et Samson un point chacun pour le local. Lafond, Pelletier et Galipeau donnèrent un point chacun à St-Georges. Ned Moore compta 20 "struck out"; Pelletier 15.

BEAUCEVILLE : A. Latulippe, c. d; A. Dion, 2b; R. Jobin, c.c.; J. Veilleux, c.-g; J. Cloutier, 3b; O. Samson, 1b; Ned Moore, 1; H. Renault, c.-a; Morrisson, r. ST-GEORGES : Lafond, r; Couture, 2b; Routhier, c.-a; Pelletier, 1; Landry, 3b; Corriveau, c.-g; Fortier, c.c; Galipeau, 1b; Poulin, c.-d.

Beauceville	200	100	10x	—4
St-Georges	000	000	021	—3

Le Beauceville ira jouer à St-Georges dimanche prochain.

***

LYSTER vs VICTORIAVILLE

Dimanche le 7, le club Lyster avait le plaisir de jouer sa première partie avec le "Victoria". Il va s'en dire que le "Lyster" ne se sentait pas de force à lutter contre ses adversaires, cependant, il engagea la partie quand même et la mena à bonne fin, grâce à l'habile lanceur R. Paquet qui prit 20 struck out au bâton et de L. Boulanger qui joua aussi très bien sa partie de receveur.

Nous remercions bien le "Victoria" de sa visite de même que MM. Fournier et Brown qui agissaient comme arbitres.

La partie a été très intéressante malgré que le score fut peu élevé pour le Victoria.

SCORE PAR MANCHES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Victoria	0	1	0	0	0	0	0	0	0	— 1
Lyster	0	1	5	3	0	1	8	5		—23

Dimanche prochain il y aura certainement une partie très intéressante. En foule donc pour deux heures.

A VENDRE

Manufacture de bonbons et biscuits établie depuis 20 ans à Sherbrooke, faisant un très gros chiffre d'affaires, en pleine opération et tout en parfait ordre. Machinerie, grément pour bureau, pouvoir, etc. $9.000. Stock manufacturé sucre et fleur $6.000. Lot 52 x 160, rue Wellington. Bâtisse en brique solide, 40 x 100, 3 étages avec élévateur. Pour prix et détails, s'adresser à :

J. O. DARCHE,
8a, Wellington-Sud,
Sherbrooke,
Quebec.

LES BERNIER

Qui, déjà, par deux fois, a ému des foules considérables de spectateurs, sera représenté pour la troisième fois, à la demande du public

DANS LA SALLE DU COLLEGE DE BEAUCEVILLE LE 29 MAI 1922

DRAME palpitant de saines émotions et qui nous montre ce que peut être l'amour paternel et fraternel.

DRAME dont le dénouement laisse dans l'âme une des meilleures impressions.

Ceux qui l'ont déjà entendu aimeront à revenir. Ceux qui ne l'ont pas entendu, goûteront tous les plaisirs d'une agréable soirée.

Donc en foule !

Au Collège de Beauceville le 29 mai

Retenez vos billets d'avance chez :
P. F. RENAULT, Enrg.

ADMISSION : 0.35

SIEGE RESERVES : 0.50

Feu M. JOSEPH MATHIEU

Lundi le 8 mai dernier a été inhumé à Beauceville M. Joseph Mathieu, (Pacot), décédé après une longue maladie, à l'âge de 61 ans.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par ses fils : MM. Odilon, Gédéon, et Conrad Mathieu, ses frères : MM. Charles, François, David, Napoléon et Philippe Mathieu.

Les porteurs étaient : MM. Albert Mathieu, Godfroy Jolicoeur, Thomas Jolicoeur et St-Jean Gagnon. M. Charles Jolicoeur portait la croix.

A l'église le service a été chanté par M. l'abbé Grondin, assisté de MM. les abbés Roy et Chabot comme diacre et sous-diacre, M. l'abbé Grondin a également fait la levée du corps.

Une foule de parents et d'amis de Beauceville, St-François et des paroisses environnantes ont accompagné la dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure.

M. Mathieu laisse pour le pleurer, sa femme et cinq enfants : MM. Gédéon, Odilon et Conrad Mathieu Mmes Raymond Roy et Ad. Quirion de St-Honoré de Shenley.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

NOUS Y VOILA!

Qui de ce temps-ci n'aimerait pas gagner

$10.00 ?

Vous en avez l'avantage si vous suivez attentivement les annonces de l'"Eclaireur".

Vous y verrez deux coupons vous donnant droit de gagner **$10.00** qui vous seront offertes gratuitement

ATTENTION!

FETE AU SUCRE

A LA CABANE DE :

M. SIGEFROID LOUBIER

A ST-BENJAMIN

DIMANCHE, LE 21 MAI COURANT A TROIS HEURES

ADMISSION : 0.25 PAR TETE

ON EST CORDIALEMENT INVITE A PRENDRE PART A CETTE FETE QUI REUNIRA UN GRAND NOMBRE D'AMATEURS DE SUCRE ET DE SIROP.

NOUVEAU CLUB DE BALLE-AU-CHAMP

A ST-EPHREM

St-Ephrem, 11 mai 1922.—St-Ephrem a maintenant son Club de "Balle-au-Champ. Carillon sera son nom. Dimanche dernier, les joueurs se réunissaient pour discuter l'organisation et choisir un gérant et un capitaine. A l'unanimité, M. l'abbé Hector Bonenfant fut choisi pour le premier rôle, et M. Ubald Fortin pour le second. L'équipe est maintenant au complet et prétend durant la prochaine saison, enrégistrer de nombreuses victoires.

Les membres du clergé et de nombreux et de généreux paroissiens ont envoyé de magnifiques souscriptions au Club, ce qui aidera les joueurs à rencontrer les dépenses qu'occasionne ce genre de "Sport".

Voici l'organisation du Club :

Président honoraire : M. Archélas Boldus, maire;

Gérant : M. l'abbé Hector Bonenfant;

Capitaine : M. Ubald Fortin, professeur;

Joueurs : MM. Louis Morin, Josaphat Rodrigue, Philippe Pagé, J.-M. Pagé, Henri Bisson, G. Boivin, Elphège Gagnon, Philippe Rodrigue, Hervé Longchamp, Edouard Moffat.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

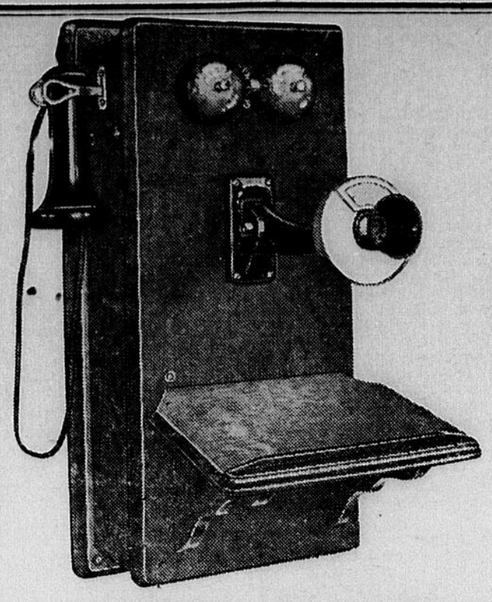
Des soumissions cachetées et marquées **"Soumissions pour Ecole"**, adressées au soussigné seront reçues à partir d'aujourd'hui, jusqu'à midi, samedi le 27 de mai 1922 pour la construction d'une maison d'école dans l'arrondissement No 2, de la Municipalité scolaire des Villages de Sacré-Coeur de Jésus Co. Beauce P. Q. Les plans et devis pourront être vus au bureau du soussigné. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté, égal à 1% du montant de la soumission ou d'un cautionnement accepté pour le dit montant.

La Commission scolaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

La Municipalité Scolaire des Villages de Sacré-Coeur de Jésus Co. Beauce P. Q.

J. EMILE PERRON,
Secrétaire-Trésorier.

2 fois.



ATTENTION!

— aux —

COMPAGNIES DE TELEPHONE

Livraison immédiate de Boîtes de haute qualité de la

CENTURY TELEPHONE COMPANY

ASSORTIMENT A BEAUCEVILLE

Pour l'avantage des compagnies de téléphone de notre district, je tiens un assortiment de boîtes CENTURY.

Ces instruments sont très jolis. Petites boîtes "Knobby" finies chêne doré.

L'appareil est scientifiquement agencé et solidement bâti, par conséquent le parler et l'appel sont excellents.

Il y a cinq mille de ces téléphones dans le district, que j'ai installés, et qui donnent entière satisfaction.

Chaque instrument porte la garantie de la manufacture pour une période de cinq ans.

PRIX RAISONNABLES

Téléphonez ou écrivez-moi pour les prix ou toute autre information.

ARTHUR MARTEL, Agent
BEAUCEVILLE, QUEBEC.

CENTURY TELEPHONE CONSTRUCTION CO.
Buffalo, N. Y. Bridgeport, Ont.

CETTE CONSTRUCTION

Depuis la semaine dernière, la question de l'école Normale a fait un peu le sujet des conversations, tant pour le site où elle sera située que pour le genre de construction que les Dames de Jésus-Marie vont ériger et l'endroit qu'elles ont désigné semblent bien vu par notre population.

Dans tout le district, cette nouvelle de la fondation d'une Ecole Normale dans notre région, par le gouvernement provincial, a été saluée avec une joie bien vive.

Depuis longtemps, nous désirions chez nous l'établissement de cette maison. Elle nous est accordée, rendons-en grâce à la Providence, au gouvernement Taschereau et à tous ceux qui se sont dévoués pour sa réussite.

La question se posait, du site, à choisir pour ériger cette école et du genre de construction que les Dames de Jésus-Marie allaient adopter. A ce jour, l'opinion publique semblait en faveur d'une bâtisse semblable à celle du Collège, c'est-à-dire, allonger le couvent comme on l'a fait pour le collège. Mais pour cela, il fallait acquérir la terre voisine. La transaction n'a pas eu lieu, le prix qu'a laissé connaitre le propriétaire de la terre en question, a semblé trop élevé au Dames de Jésus-Marie.

Si ce plan d'agrandissement du couvent se fut exécuté, c'aurait été, pour la ville et tout le district, une malheureuse affaire, car nous aurions eu, pour notre Ecole-Normale, une bâtisse allongée qui conviendrait plutôt à une construction industrielle, qu'à une maison d'enseignement supérieur. On aurait privé la région d'un monument capable de faire honneur au comté de Beauce. Heureusement que le prix élevé des terrains envoisinants a inspiré aux Dames Religieuses l'occasion de sortir de leur plan primitif et maintenant qu'elles ont conçu un projet digne de leur haute intelligence, la population se réjouit de voir que les propriétaires de ces terrains les aient pratiquement forcées à mettre leur énergie en mesure de concevoir une bâtisse qui fera notre orgueil.

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, ces Dames ont décidé d'ériger la bâtisse sur le haut de la colline et de placer, pour l'embellissement de cet édifice, la somme d'argent considérable qu'elle aurait payée pour un terrain dont la plus-value était justifiée par le besoin qu'elles semblaient en avoir, sans issue apparente. Elles ont résolu le problème d'une façon admirable et remis à leur juste valeur des propriétés pour l'achat desquelles on ne saurait demander plus que la valeur courante de nos terres et de nos terrains, dans la ville et dans la paroisse.

On nous informe que le couvent actuel servirait pour l'école des filles de la ville, pour les Retraites fermées et pour l'orphelinat. On nous dit même que les autorités de la cure sont en pourparlers avec les Dames Religieuses pour un échange du terrain de la Fabrique contre le loyer ou l'achat de la bâtisse actuelle du couvent qui servirait pour l'orphelinat et les retraites fermées. De sorte que ni la Fabrique ni le couvent n'auraient pas à débourser une somme importante pour acquérir les terrains adjacents et cet argent sera employé à faire plus grande et plus belle notre Ecole Normale projetée.

De l'endroit où on veut l'ériger, une rue privée viendra déboucher sur la route régionale Sherbrooke-Lévis, en face de chez M. Thomas Bolduc.

Dans dix ans, peut-être avant, l'église sera construite sur le haut de la colline, tout près de l'Ecole Normale et sur les bords de la rivière Chaudière, les citoyens auront de la place pour leur rue et l'église sera quelque peu dégagée des maisons, comme il convient que la chose existe. En haut, sur la colline, il y a place sur la terre de la Fabrique, pour tous les besoins de construction.

Donc, nous devons féliciter les Dames Religieuses d'avoir conçu un si beau plan et d'avoir abandonné le projet d'agrandir leur couvent actuel en achetant les terrains adjacents à un prix qui, à prime abord, semble excessif.

NAISSANCE

M. et Mme Joseph Champagne, de Valley Jonction ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de : Marie Laurette Lucienne.

Parrain et marraine : M. et Mme Elz. Champagne, grands parents de l'enfant. Porteuse : Mme Joseph Labbé.

Nos félicitations.

FERME A VENDRE

Ferme comprenant 88 acres de terre, une maison, et dépendances. Une grande partie de ce terrain en culture; foin en abondance, bois pour le besoin de la maison; au-delà de 200 cordes de bois de pulpe. Près du moulin à scie et de l'école, à ¾ de mille du bureau de poste, à un mille de la fromagerie. Eau à la pompe en quantité. Cette terre est proopice à nimporte quelle moisson. Près de l'église catholique, des magasins et des banques.

Excellent marché à faire pour un prompt acheteur.

S'adresser à :

WILLIAM VIVIAN,
2ième Rang,
Crambourne, Que.

J. N. O.

La Communion Solennelle

DES ENFANTS

Il ne faut pas oublier que dans quelques jours nos enfants auront le bonheur de faire leur Ière communion solennelle.

A cette occasion vous êtes invités à venir examiner les lignes suivantes, c'est-à-dire tout le nécessaire qu'exigent les enfants en pareille circonstance, qui non seulement vous intéresseront par leur qualité, mais vous réserveront de grandes surprises dans les prix.

Articles religieux, tels que chapelets blancs, livres de prières, images, statuettes, etc.

Votre fillette aura besoin d'un voile blanc de Ière communion, robe blanche, rubans et gants blancs, sandals en cuir patent, souliers et chaussures en canevas blanc, etc.

J'ai un assortiment complet d'habits pour garçonnets, en tweed, serge et vécuna noir, toutes grandeurs, enfin cravates, collets, gants et chaussures, etc.

Une visite vous convaincra. Entrez voir mes prix.

J. B. POULIN

MARCHAND-GÉNÉRAL

BEAUCEVILLE, P. Q.

SERVICE d'AUTOBUS

ENTRE

St-Georges et Lévis

M. Couture, de Lévis, va reprendre, lundi, son service d'autobus, entre Lévis et St-Georges. Cette année, un autobus partira de St-Georges, le matin, à 7 heures, et un de Lévis, à 7 heures et demie. Le soir, un autobus quittera St-Georges à 4 heures et un autre Lévis, à 4 heures et demie. Le service sera donc complet. Les autobus arrêtent sur signal et on peut consulter l'horaire sur les cartes affichées à tous les hôtels, magasins, bureaux de poste et autres endroits publics de la région. Les prix de passage sont à peu près les mêmes que ceux du chemin de fer. Pour tous renseignements, s'adresser à:

J. COUTURE

2 RUE LEFRANÇOIS

LEVIS

MARIAGE

Mardi dernier, M. Nap. Demauge, plombier, de Montréal, conduisait à l'autel Mademoiselle Corinne Grondin, fille de M. Pierre Grondin, de Waterville. Mademoiselle Grondin était accompagnée de son oncle, comme témoin, M. Adolphe Veilleux, et le marié avait comme témoin M. G. Blais, entrepreneur de Montréal. Après la messe, le goûter fut servi chez M. Veilleux et les mariés sont partis en voyage de noces dans le New-Hamshire.

Nos félicitations et nos bons souhaits.

A VENDRE

Manufacture d'eau gazeuse et breuvage non alcoolique avec outillage complet. Bon commerce établi depuis 15 ans à Sherbrooke, faisant de bonnes affaires. Occasion exceptionnelle. Pour détail, s'adresser à :

J. O. DARCHE,
8a, Wellington-Sud,
Sherbrooke,
Quebec.

1 fois.

ROBOL

(Tablettes)

Nettoient l'intestin paresseux et combattent la

CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit torpeur du foie. — 25c la boîte.

La Chimique Franco-Américaine Ltée, Montréal.

NOCES SACERDOTALES

DE M. LE CURE PICHETTE
DIMANCHE, LE 21 MAI

Dimanche, le 21 mai courant, aura lieu, à Beauce-Jonction, la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Pichette, le dévoué curé de cette endroit. A cette occasion, un comité de paroissiens n'a pas voulu laisser passer cette date importante sans témoigner à leur pasteur leur estime et leur attachement. Et une démonstration religieuse et sociale a été organisée comme suit :

A neuf heures et demie, dimanche, messe solennelle à laquelle officiera M. le curé. Le sermon sera donné par M. l'abbé L. Hébert, curé de St-Zacharie, enfant de la paroisse.

A trois heures et demie, grande réunion de tous les paroissiens à l'église. Une adresse sera lue par M. C.-A. Bilodeau et un calice avec une bourse seront offerts au distingué jubilaire. Il y aura allocution par M. le curé, suivie d'un salut solennel et du chant du Te Deum.

Les paroissiens sont priés de se rendre en foule à cette démonstration et le comité demande aux citoyens de pavoiser leurs demeures.

Nous offrons nos voeux bien sincères à M. le curé Pichette à cette occasion.

MARIAGES

Le 9 mai dernier a eu lieu à St-Côme le mariage de Mlle Alice Rochette, à M. Donat Glasson de Jackman.

***

Le 16 avait également lieu ici le mariage de Mlle C. Roberge à M. Charles Talbot.